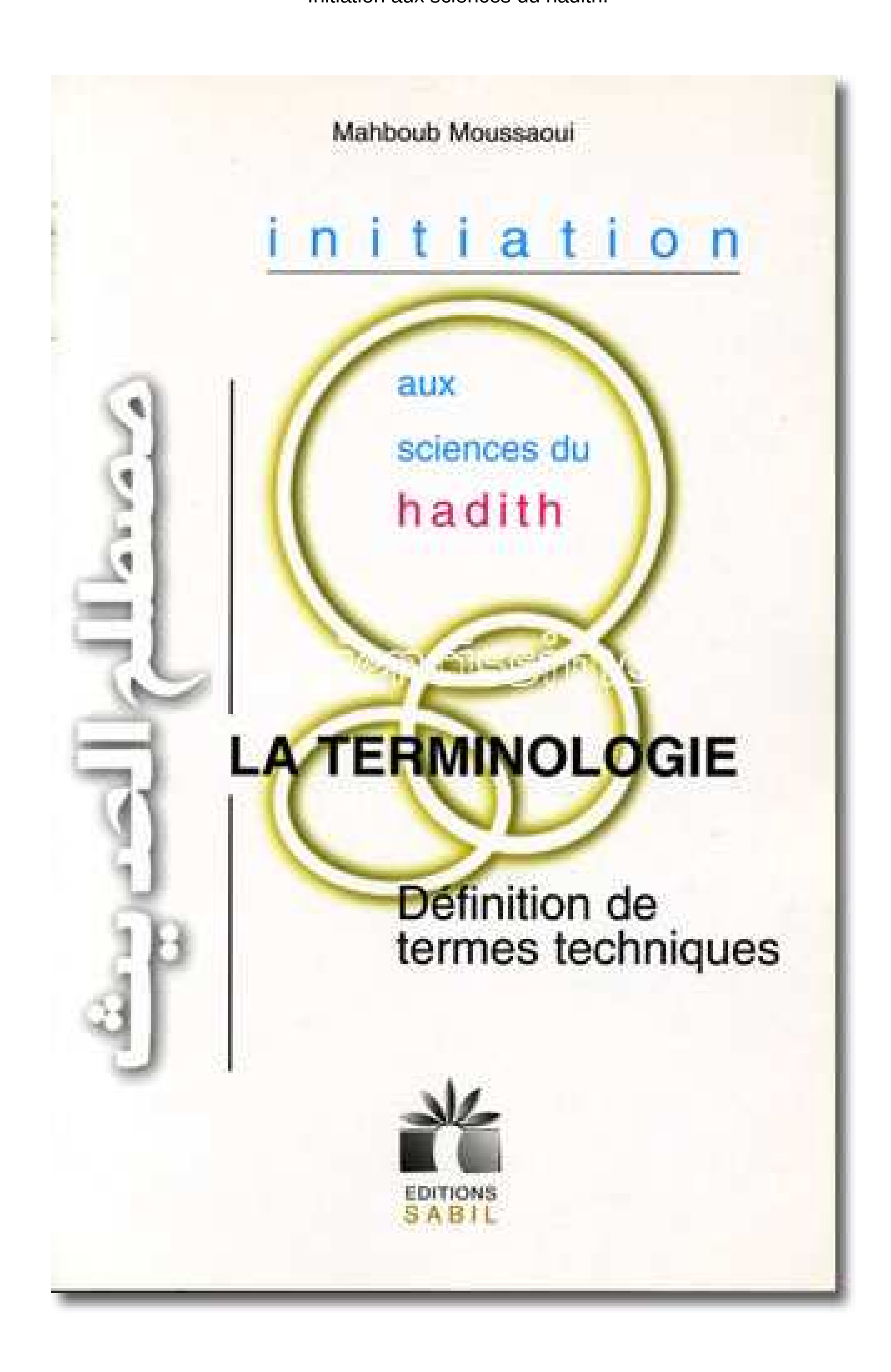

Mahboub Moussaoui
initiation
aux
sciences du
hadith
مصطلح الحديث
LA TERMINOLOGIE
Définition de
termes techniques
EDITIONS
SABIL

Table des matières

Page

- Transcription 7

- Notions de morphologie 9

- Introduction 12

I- Les hadiths acceptés comme authentiques : 19

1-Le hadith sahîh (صحيح) et ses sous-classes. 20

2-Le hadith hassan (حسن) et ses sous-classes. 30

II- Les hadiths authentiques et leurs différentes voies de transmission : 37

1-Le hadith mutawâtir (المتواتر) 38

2-Le hadith Ahâd (الأحاد)................................ 41

2-1-Le hadith machhûr (المشهور) 42

2-2-Le hadith ʿazîz (العزيز) 45

2-3-Le hadith gharîb (الغريب)............. 47

150

III- Les hadiths qui peuvent faire l'objet d'acceptation ou de rejet............................ 49

1 - Le hadith muttasil (متصل) 50

2 - Le hadith musnad (مسند) 51

3 - Le hadith marfûʿ (مرفوع)............................ 52

4 - Le hadith mawqûf (موقوف) 57

5 - Le hadith maqtûʿ (مقطوع).......................... 59

6 - Le hadith iʿtibâr(اعتبار) 61

7 - Le hadith mutâbaʿ (متابع).......................... 64

8 - Le hadith châhid(شاهد).............................. 66

9 - Le hadith qudsî (قدسي) 68

IV- Les hadiths rejetés pour leur non-authenticité. 70

1 - Définition du hadith faible (الضعيف)......... 71

1-1-Les hadiths rejetés pour suppression d'un élément dans la chaîne 71

1-1-1-Le hadith muʿallaq (المعلق) 72

1-1-2-Le hadith mursal (مرسل).......... 74

1-1-3-Le hadith muʿdal (معضل)......... 80

151

1-1-4-Le hadith munqati^c (منقطع).......83
1-1-5-Le hadith mudallas (مدلس).......85
1-1-6-Le hadith mu^can^can (معنعن)......90
1-1-7-Le hadith mu'an'an(مؤنن)........92
1-2- Les hadiths rejetés pour mise en cause d'un des rapporteurs de la chaîne..................93
1-2-1-Le hadith marfû^c (موضوع).......94
1-2-2-Le hadith matrûk (متروك).........95
1-2-3-Le hadith munkar (منكر)..........96
1-2-4-Le hadith ma^crûf (معروف)........99
1-2-5-Le hadith mu^callal (معلل).......101
1-2-6-Le hadith mudradj (مدرج)......103
1-2-7-Le hadith maqlûb (مقلوب)......109
1-2-8-Le hadith mudtarib (مضترب).113
1-2-9-Le hadith châdh (شاذ)............116
1-2-10-Le hadith mahfûz (محفوظ)....119
1-2-11-Le hadith mushaf (مصحف)..120
V - Ce qui est relatif à la chaîne de transmission....**122**
1 - Concernant la chaîne :............................122

1-1-Le hadith ^câlî(ألعالي)..................123
1-2-Le hadith nâzil (ألنازل)..............126
1-3-Le hadith musalsal (ألمسلسل)......127
1-4-Le hadith mudabbadj (ألمدبج)....133
2 - Concernant la transmission :..................135
2-1-Le hadith mutafiq (ألمتفق)..........136
2-2-Le hadith muftariq (ألمفترق)......136
2-3-Le hadith muhmal (ألمهمل)........141
2-4-Le hadith mubham (ألمبهم).........143
2-5-Le hadith mu'talif et mukhtalif (ألمؤتلف و ألمختلف)..............................146
2-6-Le hadith mutachâbih (ألمتشابه).148

Table des matières..150

Avertissement : Le texte de ce document a été recopié sur Word d’après l’édition de 2003, aux éditions Sabil.

Table des matières (livre recopié)

Notions de morphologie 8
Introduction 9
I. Les hadiths acceptés comme authentiques: 11
1 - Le hadith qui réuni toutes les conditions de validité. 12
1) La continuité de la chaîne اتصال السند 12
2) L'intégrité du rapporteur عدالة الراوي 12
3) La fermeté du rapporteur ضبط الراوي 12
4) L'absence d'anomalies عدم الشذوذ 12
5) L'absence de défectuosité عدم العلة 12
2 - Le hadith valable de second degré 15
II. Les hadiths authentiques et leurs différentes voies de transmissions 17
1 – 1 Le hadith dont la chaîne est constituée au minimum de dix rapporteurs à chaque stade 18
Le hadith textuel et le hadith sémantique (معنوي): 18
1 – 2 Le hadith dont la chaîne est constituée de moins de dix personnes à chaque stade. 19
1-2-1- Le hadith rapporte au minimum par trois rapporteurs à chaque stade 20
1-2-2- Le hadith dont la chaîne est constituée au minimum de deux rapporteurs à chaque stade 21
1-2-3- Le hadith rapporté par un seul rapporteur a un stade ou plus 22
III. Les hadiths qui peuvent faire l'objet d'acceptation ou de rejet. 23
1 - Le hadith dont la chaîne est continue 24
2 - Le hadith dont la chaîne est connectée du début à la fin. 25
3 - Le hadith dont la chaîne remonte (est relevée) jusqu'au Prophète. 26
4 - Le hadith dont la chaîne s'arrête à un compagnon. 28
5 - Le hadith dont la chaîne est coupée au niveau d'un Tabi'i. 29
6 - Le hadith faisant l'objet d'une recherche sur une éventuelle participation à sa transmission. 30
7 – Le hadith dont les rapporteurs contribuent, avec ceux du hadith singulier, à sa transmission, avec une concordance sur le compagnon. 31
8 – Le hadith dont les rapporteurs ont contribue, avec ceux du hadith singulier, à sa transmission avec un désaccord sur le compagnon 32
9 – Le hadith qui, à l'origine, est un propos divin 33
IV. Les hadiths rejetés pour leur non-authenticité ou hadith faible. 34
1 – Définition du hadith faible 35
1-1 Les hadiths rejetés pour suppression d'un élément dans la chaîne. 36
1-1-1- Le hadith dont un ou plusieurs transmetteur ont été supprimé en haut de la chaîne. 36
1-1-2- Le hadith dont la chaîne de transmetteurs ne comporte pas de compagnon ...37
1-1-3- Le hadith dont, plusieurs transmetteurs manquants, constituent un problème .39
1-1-4- Le hadith dont la chaîne est interrompue 40
1-1-5- Le hadith dont la chaîne contient un défaut caché 41
1-1-6- Le hadith rapporté avec la formule « d'untel » 43
1-1-7 Le hadith dont la chaîne est citée avec la particule /'anna/ = que 44
1-2 Les hadiths rejetés pour mise en cause d'un des rapporteurs de la chaîne. 45
1-2-1- Le hadith abaissé ou placé 46
1-2-2- Le hadith dont un transmetteur est rejeté 47
1-2-3- Le hadith dont la transmission est la plus faible 48
1-2-4- Le hadith rapporté par une personne fiable et qui contredit ce qui est rapporté par une personne faible 49
1-2-5- Le hadith présentant une défectuosité interne 50

1-2-6- Le hadith dont la chaîne et le texte sont infiltrés par un élément étranger........51
1-2-7- Le hadith dont les mots ont été inversés au niveau de la chaîne ou du texte...53
1-2-8- Le hadith rapporté sous différentes figures..54
1-2-9- Le hadith rapporté par une personne acceptable contredisant la transmission de gens plus acceptable 55
1-2-10- Le hadith rapporté par ce qu'il y a de plus fiable contredisant ce qui est simplement fiable...56
1-2-11- Le hadith dont un mot a été modifié par rapport à ce qui a été rapporté par les gens de grande confiance...57
V Ce qui est relatif à la chaîne de transmission...58
1- Concernant la chaîne 59
1-1 Le hadith possédant une chaîne dont les rapporteurs sont moins nombreux...........59
1-2 Le hadith avec une chaîne dont les rapporteurs sont plus nombreux 60
1-3 Le hadith transmis successivement avec une particularité 61
1-4 Le hadith transmis par deux personnes égales 63
2- Concernant la transmission 64
2-1 Le hadith dont les noms des transmetteurs concordent et dont les personnages diffèrent...65
2-2 Le hadith dont deux des rapporteurs portent un nom identique 67
2-3 Le hadith dont un nom de transmetteur est confus...68
2-4 Le hadith dont les mots concordent au niveau de l'écriture et dont la forme diffère au niveau de la prononciation..68
2-5 Le hadith dont les noms de transmetteurs peuvent avoir des ressemblances 70

Notions de morphologie

Les mots arabes possèdent, soit une morphologie (forme figée), soit une morphologie qui dérive d'une racine simple ou augmentée.

Avec la racine simple ou augmentée, il est possible de construire la forme du verbe, du nom d'agent (celui qui fait l'action), du nom de patient (celui qui subit l'action), du nom d'action et parfois du qualificatif. Exemples :

La racine simple /t-r-k/ :

- Verbe : Taraka (abandonner) تَرَكَ
- Nom d'agent : Târik (celui qui abandonne)تَارِكٌ
- Nom de patient : Matrûk (celui qui est abandonné)مَتْرُوكٌ
- Nom d'action : tark (l'abandon)تَرْكٌ

Il existe une catégorie de hadith dont le nom est matrûk (مَتْرُوك) = le hadith abandonné.

La racine augmentée est, à l'origine, une racine simple à laquelle vient se greffer une lettre supplémentaire qui apporte un sens supplémentaire. Exemple :

En ajoutant la lettre /'a/ (أ) au début de la racine simple /r-s-l/, on obtient la racine augmentée /'a-r-s-l/.

Le verbe de la racine simple est /rasala/ (envoyer) et le verbe de la racine augmentée est /'arsala/ (faire envoyer). Le nom de patient est /mursal/ (ce qui est expédié).

Il existe, entre autre, une catégorie de hadith dont le nom est /mursal/ (مُرْسَلٌ) = le hadith que l'on a expédié.

Ainsi, les noms de hadith sont construits soit une racine simple, soit sur une racine augmentée. Certains de ces noms sont soit des noms d'agent, soit des noms de patient, soit des qualificatifs et plus rarement des noms d'actions.

Introduction

Si le Coran est la parole divine, le hadith qui est la parole ou l'acte ou l'approbation du Prophète (prière et salut), est quant à lui, d'inspiration divine. C'est-à-dire que le Prophète n'invente pas mais reçoit des directives de son seigneur. Cela dit, le Coran et le hadith authentique forment, ensemble le corpus religieux de l'Islam.

A la différence des communautés antérieures à l'Islam, Allah (à lui les louanges) a voulu protéger et préserver l'ensemble du message adressé à tous les mondes (humains et djinns) contre toute forme d'altération et de garantir sa transmission de génération en génération jusqu'à la fin des temps. Pour ce faire, Allah a donné à la communauté la manière de procéder et les moyens d'y parvenir.

S'agissant du Coran, celui-ci a été délimité avec un nombre de sourates, de versets et de variantes enseignées tel quel aux compagnons, qui à leur tour l'ont enseigné aux générations suivantes. Cette délimitation facilité sa préservation. De plus, Allah a rendu le Coran inimitable au niveau de la forme et du contenu. De ce fait, il est difficile, voir impossible, de le diminuer ou de l'augmenter sans que la communauté s'en aperçoive. Ainsi le Coran et ses variantes ont traversé les âges sans aucune modification au niveau de la forme et du sens. Aujourd'hui tout le monde sans exception (musulmans et non musulmans) reconnaît l'authenticité du Coran et de ses variantes que le Messager d'Allah (prière et salut) a transmises aux mondes.

Le cas du hadith est tout autre. Il a été porté atteinte au corpus de hadith et ce pour plusieurs raisons : Tout d'abord, il faut savoir que le corpus de hadith est bien plus vaste que celui du Coran. Le messager d'Allah s'est adressé à des compagnons en l'absence d'autres. Ce qui fait que les compagnons ne connaissaient pas nécessairement le même nombre de hadiths, ni les mêmes hadiths. De plus, la dispersion des compagnons à travers les différentes régions du monde pour répandre le message de l'Islam, n'a pas permis de recueillir tout de suite l'ensemble des hadiths en un corpus ou recueil fini et fermé. Cela a été l'occasion pour certains individus ou groupes d'individus, pour des raisons diverses, soit de modifier certains hadiths, soit d'en inventer ou d'en éliminer d'autres, soit de les transmettrent avec certaines négligences volontaires ou involontaires. Mais, très tôt, des personnalités de grandes compétences se sont mises à rechercher et à recenser des hadiths authentiques avec une méthode de travail, basée sur une analyse et une critique des textes et de la chaîne de rapporteurs, très rigoureuse. Ce travail constitue une science, à part entière, avec ses spécialistes et sa terminologie.

La science du hadith est l'une des sciences rationnelles propre à la communauté Islamique enviée par bon nombre de communautés. Aucune communauté ne peut se vanter d'avoir hérité d'une œuvre aussi suivie scrupuleusement, à travers les âges, sans qu'elle soit altérée par les hommes. Les hommes, quelle que soit leur intention, tentent d'y apporter quelques retouches qui leur semblent indispensables.

De plus, en Islam, l'analyse et la critique des hadiths ne sont pas l'affaire d'un seul individu ou d'un groupe fermé appartenant à une seule école. C'est l'affaire d'un grand nombre de personnes appartenant à des écoles de régions différentes. Le travail de l'un est remis en question par d'autres jusqu'à obtenir un résultat qui peut être définitif. Sinon, le travail est poursuivi de génération en génération et ainsi de suite jusqu'à la fin des temps. Voilà comment les membres de la communauté peuvent préserver, selon leurs capacités humaines (moyens intellectuels et matériels), ce qui leur a été confié.

La méthode de travail des savants est une méthode conventionnelle, qui ne change pas en elle-même. Elle progresse en se développant. C'est le savant Ibn Hadjr al-Asqalânî qu'elle a atteint son apogée. Aujourd'hui, l'informatique est un moyen qui facilite la tâche des savants en matière de hadith.

Ainsi, notre objectif est de mettre à la disposition des lecteurs francophones l’explication de certains termes qu’ils peuvent rencontrer dans des ouvrages contenant des hadiths. Notre travail se présente sous forme de précis de poche. Il pourra servir d’outil de travail que l’on a toujours près de soi lorsqu’on lit des hadiths. Pour la réalisation de notre travail, nous nous sommes référés à des ouvrages arabes comme :

- Taysîr mustalah al-hadith, de Mahmûd at-Tahhân.
- Al-qasîda al-gharâmiyya fî mustalah al-hadith khayr al-bariyya, de Chihâb ad-Dîn Ahmad bn Farah al-Achbilî ach-châf’î (né, 625, mort,699 H).

I. Les hadiths acceptés comme authentiques :

1. Le hadith valable (صحيح) et ses sous-classes

2. Le hadith valable de second degré (حسن) et ses sous-classes

1 - Le hadith qui réuni toutes les conditions de validité.

الـحـديـث الـصـحـيـح

- Traduction littérale : Le hadith sain = SaHîH

- Etymologie : le mot SaHîH est un qualificatif formé sur le schème « fa'îl » فعيل. Il signifie être sain et exempt de toute maladie et de toute affection. Il est l'opposé du faible, du brisé et du diminué. Le mot saHîH possède un sens propre lorsqu'il s'agit de choses matérielles et un sens figuré lorsqu'il s'agit de hadith et de ce qui est abstrait. ;

- Signification technique : Le terme SaHîH qualifie le hadith dont les transmetteurs forment une chaîne continue et solidement liée par la transmission directe d'une personne intègre et ferme à une personne intègre et ferme et ce jusqu'au bout, sans aucune anomalie ni défectuosité. Ainsi, nous constatons que dans cette définition, il y a cinq conditions qui sont :

1) La continuité de la chaîne اتصال السـنـد

La chaîne est constituée de personnes qui rapportent le hadith depuis le début jusqu'à la fin. C'est une chaîne continue parce que chaque rapporteur reçoit directement le hadith de la part de celui qui le précède (ou qui se situe au-dessus de lui dans la chaîne).

2) L'intégrité du rapporteur عد الـة الراوي

Le rapporteur doit être reconnu comme une personne intègre. L'intégrité signifie être préservée totalement de toute imperfection et de tout défaut religieux comme l'innovation, la perversité, le mensonge, la stupidité, la folie etc. A condition qu'il soit musulman pubère, possédant toute sa raison et dans la conduite et les mœurs sont exemplaires.

3) La fermeté du rapporteur ضـبـط الراوي

La fermeté du rapporteur consiste à retenir fermement le hadith mémorisé ou à le consigner dans un livre en le transcrivant et en le reproduisant tel qu'il l'a entendu textuellement et verbalement, sans aucune falsification, ni modification, ni diminution ou augmentation.

4) L'absence d'anomalies عـدم الشـذوذ

a. Etymologie du mot chudûd :

Le mot chudûd signifie étymologiquement le fait de s'isoler par rapport vis-à-vis d'un groupe ou bien de se particulariser par rapport à une généralité.

b. Signification technique :

En tant que terme technique, Chudûd désigne la singularité d'un rapporteur par la transmission de hadith qui serait en contradiction avec la transmission de personne de grande confiance. Cela dit, la transmission de hadith ne peut être ainsi.

5) L'absence de défectuosité عـدم الـعـلـة

a. Etymologie du mot 'illa :

Al-'illa est une cause cachée qui s'en prend à la perfection et à la prépondérance d'une chose.

b. Signification technique :

La ‘illa est une cause indistincte et cachée qui s’attaque à la validité du hadith. Le hadith SaHîH doit en être purifié.

Exemple de hadith SaHîH :

L’imam al-Bukhârî rapporte dans son recueil le hadith suivant : « Sulaymân bn Harb nous a rapportes verbalement, en disant : Chu‘bat nous a rapportés venant d’Anas [qui rapporte] du Prophète (prière et salut) qui dit : *Trois d’entre vous en lequel se trouve le goût sucré de la foi…* ».

Ce hadith présente les cinq conditions requises :

1. La continuité de la chaîne.

Al-Bukharî l’a entendu de Sulaymân bn Harb, ce dernier l’a entendu de Chu‘bat, ce dernier l’a entendu de Qatada, ce dernier l’a entendu de Anas, ce dernier l’a entendu du Prophète (prière et salut).

2. L’intégrité du rapporteur.

3. La fermeté du rapporteur.

Ces deux conditions se retrouvent chez ces rapporteurs. Tous les spécialistes de la transmission du hadith ont dit au sujet de Sulaymân bn Harb qui est le maître d’al-Bukhârî : « Il est une personne d’une grande fiabilité et d’une grande maîtrise. Chu‘bat est également d’une grande fiabilité, voire même plus que ça. Qatâda fait partie des grands disciples des compagnons. Il est de ceux qui sont à la fois intègres, dotés d’une grande fermeté et d’une grande maîtrise. Quant à Anas, il est l’un des plus illustres compagnons du Prophète. »

4. Absence d’anomalie :

Ce hadith n’est pas confronté à quelque chose de plus fort et ne se singularise pas par sa version. Bien plus, il est rapporté par un grand nombre de rapporteur.

Les différents types de saHîH :

Premier type :

Le saHîH par lui-même. الصحيح لذاته

C'est le type de hadith qui comprend sans exceptions, les conditions citées auparavant et qui ne sont pas diminuées. C'est l'exemple du hadith précédemment cité.

Deuxième type :

Le saHîH par autre que lui. الصحيح لغير

C'est le type de hadith dans lequel certains défauts sont survenus ou bien connaît une diminution dans l'une des conditions qui font sa validité. Il est possible de réduire ces défauts par une voie ou plusieurs autres voies qui lui sont semblables ou plus fortes qu'elle.

Exemple de saHîH par autre que lui :

C'est le hadith de Muhammad bn 'Amr, rapporté verbalement de Abû Salma de Abû Hurayra [qui rapporte] que le Messager d'Allah à dit : « *Si je ne craignais d'alourdir la charge à ma communauté, je leur aurais certainement prescrit le siwâk (bois d'arec) à chaque prière* ».

Ibn SalâH a dit : « Muhammad bn 'Amr bn 'Alqama fait partie des gens connus pour leur véracité et leur intégrité. Cependant, il ne fait pas partie de ceux qui possèdent une maîtrise, jusqu'à ce qu'il soit déclaré faible par certains pour sa mauvaise mémorisation. Certains l'ont considéré comme fiable pour sa véracité et son éminence. Le hadith est de cette manière, beau (حسن). Mais après avoir joint à ce hadith un rapporteur sous d'autres aspects, ce dont nous avons craint à son sujet concernant la mauvaise mémorisation s'est dissipé et a permis de rétablir le petit défaut. Le chaîne devient valable et de ce fait, rejoint le degré de hadith valable ».[1]

- Les différents degrés de SaHîH :
- Premier degré : Ce sur quoi s'accordent les deux chaykhs (Bukhârî et Muslim).
- Deuxième degré : Ce qui fait qu'al-Bukhârî se singularise dans sa version rapportée.
- Troisième degré : Ce qui a fait que Muslim se singularise dans sa version rapportée.
- Quatrième degré : Ce qui a été rapporté selon les conditions des deux chaykhs, mais qui n'a pas été analysé par ces deux chaykhs.
- Cinquième degré : Ce qui a été rapporté selon la condition d'al-Bukhârî seul, et qu'il n'a pas lui-même analysé.
- Sixième degré : Ce qui a été rapporté selon la condition de Muslim seul et qu'il n'a pas lui-même rapporté.
- Septième degré : Ce qui est considéré comme valable chez d'autres que ces deux chaykhs et pas selon leurs conditions ou selon la condition d'un des deux.

[1] 'Ulûm al-hadith, d'Ibn SalâH.

2 - Le hadith valable de second degré

الحديث الحسن

- Traduction littérale : Le hadith beau /Hassan/
- Etymologie : Le mot /Hassan/ signifie : ce qui est contraire et opposé à la laideur. Le mot /Hassan/ désigne la beauté.

- Signification technique : Le terme /Hassan/ désigne le hadith dont la chaîne est liée en continue par la transmission de la part d'une personne intègre dont la fermeté a été dissimulée à son semblable jusqu'au bout et sans aucune forme d'anomalie ou de défectuosité.

- Ses subdivisions :

Ce type de hadith se subdivise en hadith Hassan par lui-même (حسن لذاته) et en hadith Hassan par autre que lui (حسن لغيره).

1- Le Hassan par lui-même :

C'est à l'origine un hadith SaHîH qui comporte une sorte de défaut. Mais on ne trouve pas ce qui pourrait rétablir ce défaut.

2- Le Hassan par autre que lui :

C'est un hadith faible (ضعيف) dans le cas où les voies de transmissions sont multiples et que sa faiblesse se rétablisse et que la cause de sa faiblesse ne soit pas la perversité ou le mensonge du rapporteur.

Exemple de hadith *Hassan* par lui-même : C'est l'exemple du hadith dont l'authenticité manifeste a été exposé par at-Tirmîdhî qui dit :
Qutayba nous a apporté que Dja'far bn Sulaymân aD-Dabî'î a rapporté de Abu 'Umrân al-Djawmî qui a rapporté de Abû Bakr bn Abû Mûssâ al-'Acha'rî qui a dit :
« Le messager d'Allah a dit : Certes, les portes du paradis sont dans l'ombre des sabres… ».
At-Tirmîdhî dit à propos de ce hadith : « Ce hadith est Hassan est rare(حسن غريب) ». Ce hadith est considéré comme Hassan parce que les quatre personnes qui l'ont rapporté sont très fiables, excepté Dja'far bn Sulaymân aD-Dabî'î qui est droit et sincère. Pour cela, le hadith a été descendu du degré de SaHîH (valide) vers celui de Hassan[1]

Exemple de hadith Hassan par autre que lui-même :

C'est l'exemple du hadith dont l'authenticité manifeste a été exposé par at-Tirmîdhî et qu'il a classé comme Hassan par la voie du chu'ba qui rapporte de 'Assim bn 'Ubayd Allah, de Abdullah bn 'Amr bn Rabi'a de son père qui rapporte : « Qu'une femme appartenant au banî Fizâra s'est mariée pour deux chaussures. Le Messager d'Allah a dit : Es-tu satisfaite pour toi-même et pour tes biens ? Elle répondit : oui. Il a accordé l'autorisation ».

At-Tirmîdhî dit : « Sans le chapitre de 'Umar, Abû Hurayra, 'Aïcha et Abû Hadrad : 'Asim est faible pour sa mauvaise mémorisation. At-Tirmîdhî a pu classer ce hadith Hassan (حسن) en par passant par d'autres voies[2].

Du fait que nous avons pris des exemples du recueil d'at-Tirmîdhî, il est nécessaire d'éclaircir certaines de ses terminologies. At-Tirmîdhî a l'habitude d'employer les termes suivants :

- Hadith SaHîH : valable

- Hadith Hassan gharîb SaHîH : beau, rare et valable

- Hadith gharîb Hassan : rare et beau.

[1].Tuhfat al-'AHuDî.
[2] Tuhfat al-'AHuDî.

Le hadith SaHîH est chargé de deux significations :

1 - Le hadith Hassan du fait que la chaîne est valable et du fait d’une autre chaîne.

2 - Le hadith est Hassan chez une catégorie de savant et valable chez d’autres. Il est également possible de dire que le hadith Hassan SaHîH est ce dont les chaînes sont multiples et qui a atteint le degré de valadité. Il réunit à la fois la beauté (حسن) et la valabilité (صحة).

3 - Le hadith gharîb et Hassan (rare et beau), ou Hassan gharîb.

C’est lorsque la rareté se situe au niveau de la chaîne du texte. C’est le hadith que l’on rapporte avec une seule chaîne. Cela veut dire que le hadith est beau par lui-même. Mais lorsque le hadith est rare du fait de sa chaîne uniquement, et c’est ce qui est très connu par différentes façons, puis vient par une voie pas très connue, cela fait l’objet d’un accord avec la définition de Hassan chez at-Tirmîdhî, car il passe pour être vrai qu’il a été rapporté par plus d’une façon.

Le hadith SaHîH gharîb :

Lorsque le hadith passe pour être rare uniquement à cause de sa chaîne, cela ne signifie rien d’autre que ce qui a été dit auparavant sur le hadith Hassan SaHîH. S’il passe pour être rare à cause de la chaîne et du texte, il a cité le Hassan ici pour montrer que ce qui s’accorde avec le sens du hadith a été mentionné. Quant à ce que le hadith soit rare à cause de la chaîne ou du texte, et qu’il n’y a pas là ce qui s’accordait sur le sens, cette expression exprime l’hésitation sur le hadith entre la validité et la beauté et ce, pour la divergence entre les savants à ce propos où pour l’absence de résolution en ce qui le concerne de la part d’un mudjtahid.

II. Les hadiths authentiques et leurs différentes voies de transmissions.

1-1- Le hadith mutawâtir الحديث المتواتر
1-2- Le hadith ’aHâd الحديث الأحاد
1-2-1- Le hadith machhûr الحديث المشْهور
1-2-2- Le hadith ‘azîz الحديث العزيز
1-2-3- Le hadith gharîb الحديث الغريب

1 – 1 Le hadith dont la chaîne est constituée au minimum de dix rapporteurs à chaque stade

الحديث المتواتر

- Traduction littérale : Ce qui est fréquent /mutawâtir/.

- Etymologie : Le mot mutawâtir est un nom d'agent de forme augmentée. Il signifie : ce qui est fréquent, régulier et successif.

- Signification technique : Le terme mutawâtir désigne le hadith rapporté par un grand nombre de personnes, ce qui le rend le mensonge impossible. C'est le type de hadith qui, à chaque stade de sa chaîne, est rapporté par plusieurs personnes (minimum dix). La raison humaine dit qu'il est impossible que se soient accordés pour inventer ce hadith.

Il existe deux types de hadith mutawâtir :

Le hadith textuel et le hadith sémantique (معنوي) :

1) Le hadith verbal est le hadith dont la forme (texte) et le sens sont rapportés avec une grande fréquence.

Exemple : « Celui qui ment volontairement à mon sujet, qu'il cherche sa place dans le feu ». Ce hadith a été rapporté par plus de soixante dix Compagnons.

2) Le hadith sémantique est le hadith dont le sens seulement a été rapporté avec une grande fréquence.

Il y a l'exemple de hadith concernant le fait de lever les mains lors de l'invocation. On rapporte du Prophète (prière et salut) environ cent hadiths sur le même thème. Chaque hadith stipule qu'il a levé ses mains durant l'invocation, mais en des circonstances différentes. Chacune des circonstances n'est pas transmise selon une grande fréquence. Le point commun entre ces circonstances est le fait de lever les mains durant l'invocation.

1 – 2 Le hadith dont la chaîne est constituée de moins de dix personnes à chaque stade.

الحديث الأحاد

- Traduction littérale : Le hadith unique / ’aHâd/

- Etymologie : Le mot ’aHâd est à l’origine le pluriel de ’aHad (un). Il signifie : ce qui est unique, seul, singulier.

- Signification technique :
Le terme ’aHâd désigne le hadith qui ne rempli pas les conditions du hadith mutawâtir. Il se divise en hadith :

Machhûr célèbre

‘Azîz puissant

Gharîb rare

1-2-1- Le hadith rapporte au minimum par trois rapporteurs à chaque stade

الـحـديـث الـمـشْـهـور

- Traduction littérale : Le hadith célèbre /machhûr/

- Etymologie : Le mot machhûr est un nom de patient de forme simple. Il signifie : ce qui est célèbre et connue de tous.

- Signification technique : Le terme machhûr désigne le hadith rapporté au minimum par trois personnes à chaque stade de la chaîne, mais sans atteindre la limite du hadith al-mutawâtir.

Le hadith machhûr se divise en ce qui est valable (صـحـيـح) et ce qui est non valable (صـحـيـح غـيـر).

Exemple de hadith valable :
« Les actions ne sont considérées qu'avec les intentions… ».
Exemple de hadith non valable :
« L'étude des sciences est une obligation pour chaque musulman ».
Le hadith machhûr se divise également en ce qui est célèbre chez les traditionnistes, chez d'autres théologiens et l'ensemble des membres de la communauté. Exemple : « Le musulman est celui dont les musulmans ont été épargnés de sa langue et de sa main ». [Bukhârî, Muslim].
Le hadith célèbre en particulier chez les traditionnistes, c'est le hadith d'Anas où l'envoyé d'Allah a pratiqué l'invocation pendant un mois, après l'inclinaison. Il faisait une invocation contre Ri'l et Dhukwân. Le hadith célèbre parmi les gens, mais qui est apocryphe et de ce fait non valable, c'est : « Le jour de votre sacrifice, c'est le mois de votre jeûne ». C'est un propos sans aucune origine. Le hadith célèbre ne peut être qualifié de valable ou non valable. Il n'y a parmi celui-ci ce qui est valide et ce qui est invalide et ce qui est apocryphe.

1-2-2- Le hadith dont la chaîne est constituée au minimum de deux rapporteurs à chaque stade

الحديث العزيز

- Traduction littérale : Le hadith très puissant : /‘azîz /

- Etymologie : Le mot ‘azîz est un qualificatif construit sur le même schème /fa‘îl/. Il signifie : ce qui est très puissant, très fort ou ce qui l’emporte sur tout.

- Signification technique : Le terme ‘azîz désigne le hadith dont la chaîne est constituée au minimum de deux rapporteurs à chaque stade. On l’appelle « ‘azîz » pour sa rareté ou pour le fait de se présenter selon une autre voie.

Exemples : Le hadith rapporté par al-Bukhârî, d’abû Hurayra (qu’Allah l’agrée) que l’Envoyé d’Allah a dit : « L’un d’entre vous ne croira pas lorsque je serais pour lui plus aimé que ses parents, ses enfants et l’ensemble des êtres. » Il est également rapporté dans le hadith d’Anas après lui.

Le hadith rapporté par Abû Hurayra et Anas. Al-’A‘radj l’a rapporté de Abû Hurayra. Abd-al‘Azîz bn Suhayb et Qatâda l’ont rapporté de Anas. Abû az-Zanâd l’a rapporté d’al-’A‘radj. Ibn ‘Ulya l’a rapporté de Qatada et ainsi de suite jusqu’au bout de la chaîne. Ibn Hadjr dit dans « fathu al-bârî » : « Les narrations ne divergent pas en cela dans le hadith d’Abû Hurayra. C’est l’un des hadiths que l’on retrouve seulement chez al-Bukhârî. »

1-2-3- Le hadith rapporté par un seul rapporteur a un stade ou plus

الـحـديـث الـغـريـب

- Traduction littérale : Le hadith rare /gharîb/

- Etymologie : Le mot gharîb est un qualificatif construit sur le schème /fa'îl/. Il signifie : ce qui est confus, étrange, rare ou singulier.

- Signification technique : Le terme gharîb désigne le hadith qui se singularise par sa transmission faite par un seul rapporteur que ce soit à un stade, à certains stades ou à tous les stades de la chaîne.

Le hadith rare se divise en hadith d'une rareté absolue et le hadith d'une rareté relative.

Le hadith a rareté absolue est le hadith dont la singularité se situe à la base (à l'extrémité supérieure) de la chaîne, tel le hadith rapporté unique par 'Umar bn al-Khattab : « Les actes ne sont considérés qu'avec les intentions. »

Le hadith à rareté relative est le hadith dont la singularité se situe dans la chaîne et non pas à l'extrémité, tel le hadith de Anas, qui dit : « Le Prophète est entré à la Mecque avec sur sa tête une pièce d'armure . »
Malik se singularise par sa transmission de az-Zuhrî, de Anas.

III. Les hadiths qui peuvent faire l’objet d’acceptation ou de rejet.

1- Le hadith muttasil الحديث المتصل
2- Le hadith musnad الحديث المسند
3- Le hadith marfû‘ الحديث المرفوع
4- Le hadith mawqûf الحديث الموقوف
5- Le hadith maqtû‘ الحديث مقطوع
6- Le hadith i‘tibâr الحديث الإعتبار
7- Le hadith mutâbi‘ الحديث المتابع
8- Le hadith châhid الحديث الشاهد
9- Le hadith qudsî الحديث القدسي

1 - Le hadith dont la chaîne est continue

الحديث المتصل

- Traduction littérale : Le hadith qui fait la continuité /muttasil/.

- Etymologie : Le mot muttasil est un nom d'agent (إسم فاعِل) de forme augmentée. Il signifie : la liaison d'une chose avec une autre sans interruption.

- Signification technique : Le terme muttasil désigne le hadith dont la chaîne est continue, sans qu'un transmetteur soit supprimé du texte, que ce soit un hadith relevé (مرفُوع) ou immobilisé (موقوف). La liaison absolue de la chaîne est l'une des conditions de validité d'un hadith.

2 - Le hadith dont la chaîne est connectée du début à la fin.

الحديث المسند

- Traduction littérale : Le connecté / al-musnad/

- Etymologie : Le mot musnad est un nom de patient de forme augmentée. Il signifie : ce à quoi on connecte ou on rapporte quelque chose.

- Signification technique : Le terme musnad désigne le hadith dont la chaîne est en connexion depuis son rapporteur jusqu'au bout et attribué au Prophète (prière et salut). Il est évident que la connexion d'une chaîne est l'une des conditions de la validité du hadith.

3 - Le hadith dont la chaîne remonte (est relevée) jusqu'au Prophète.

الحديث المرفوع

- Traduction littérale : Le hadith relevé / marfû'/.

- Etymologie : Le mot /marfû'/ est le nom de patient de forme simple. Il signifie le rapprochement d'une chose à une autre. Pour tout rapprochement, il faut un auteur qui relève la chose jusqu'à la rapprocher de ce qui est plus haut que lui.

- Signification technique : Le terme marfû' désigne ce qui est attribué au Prophète (prière et salut) comme parole, acte, approbation ou description. C'est comme si les savants avaient nommé ce hadith par ce nom parce qu'il est relevé vers celui qui occupe un haut rang qu'Allah a élevé et qui est le Prophète (prière et salut).

- Les différents types de hadiths marfû' :

Ceux qui se divisent en deux parties :

Le hadith relevé explicite : مرفوع صحيح

Le hadith relevé confirmé : مرفوع حكمي

Chacune des deux parties se subdivise en quatre types :

- Type verbal
- Type gestuel
- Type approbatif
- Type descriptif.

Exemples de hadiths relevés explicites :

a) Le type verbal est comme par exemple le dire du Compagnon : « J'ai entendu le Messager d'Allah (prière et salut) dire ceci… » Ou bien le Compagnon où un autre que lui a dit : « Le messager d'Allah (prière et salut) a dit ceci… » ou bien : « Du Messager d'Allah qui a dit ceci… »

b) Le type gestuel est comme par exemple le dire du Compagnon : « J'ai vu le Messager d'Allah faire ceci… » ou bien le dire du Compagnon ou un autre que lui : « Le messager d'Allah a fait ceci… » ou bien l'on rapporte de lui « Qu'il a fait ceci… »

c) Le type approbatif est le fait qu'un Compagnon ou un autre que lui dise : « il a été fait en présence du Prophète (prière et salut) ceci… » ou bien que « Quelqu'un a fait en sa présence ceci et n'a pas désavoué son geste ».

d) Le type descriptif est que le Compagnon ou un autre que lui dise : « Le messager d'Allah (prière et salut) était le meilleur des gens en matière de morale. »

Exemple de hadith relevé confirmé :

a) Le hadith verbal est, par exemple, l'information donnée par un Compagnon dont les livres précédents n'en ont pas fait mention « al-isra'liyât » et qui n'accorde aucune place à la recherche personnelle sur les situations passées, comme les informations sur les Prophètes ou les miracles, comme les épopées, les dissensions et les frayeurs de la résurrection, ou bien la disposition des rétributions particulières, ou des châtiments spécifiques à un acte. Il n'y a de place pour cela que ce qui a été entendu du Prophète (prière et salut).

b) Le type gestuel est par exemple le geste du Compagnon qui ne peut faire l'objet d'une réflexion personnelle, telle la prière de 'Ali (qu'Allah l'agrée), prière de l'éclipse ou pour chaque rek'a il y a plus de deux inclinaisons.

c) Le type approbatif est par exemple l'information donnée par un Compagnon qui précise qu'ils étaient en train d'œuvrer de telle manière à l'époque du Prophète (prière et salut) pendant que la révélation se faisait à lui.

d) Le type descriptif est par exemple l'information donnée par le Compagnon ou un autre que lui sur une description propre au Messager d'Allah (prière et salut).

- En ce qui concerne la mise en application du hadith relevé :

La mise en application du hadith relevé est, relative au degré de sa validité. Il y a parmi de celui-ci le hadith SaHîH Hassan et da'îf.

4 - Le hadith dont la chaîne s'arrête à un compagnon.

الحديث الموقوف

- Traduction littérale : Le hadith immobilisé /mawqûf/.

- Etymologie : Le mot mawqûf est un nom de patient de forme simple. Il signifie : ce qui est retenu ou immobilisé. On dit : J'ai retenu cette chose pour Untel. C'est-à-dire : J'ai immobilisé la chose qu'à Untel, et personne d'autre ne peut se l'approprier.

- Signification technique : Le terme mawqûf désigne ce qui est attribué à un compagnon comme parole, acte ou approbation. Comme quand on dit : Ibn Abbâs a dit ou bien à fait ou bien à donné son approbation. Ou bien d'Ibn Abbâs à qui il est attribué… » ou il est attribué à Ibn Abbâs…et ainsi de suite. Lorsque l'on rapporte de la part d'un nombre de Compagnon, cela est également considéré comme quelque chose qui leur est attribué. Exemples :

1. L'attribution verbale : Le dire d'un transmetteur : Alî Ibn Abî Tâlib (qu'Allah l'agrée) a dit : « Parlez aux gens avec ce qu'ils connaissent. Voulez-vous qu'ils traitent Allah et son Envoyé de mensonges ? »[1]
2. L'attribution gestuelle : Le dire d'al-Bukhârî : « Ibn Abbas n'a pas cessé de pratiquer le tayammum. »[2]
3. L'attribution approbative : Par exemple le dire de certains disciples de Compagnons : « J'ai agit ainsi devant les Compagnons et n'ont pas contesté ».

[1] Rapporté par al-Bukhârî, Bâb al-'ilm.
[2] Idem, Kitâb al-tayammum.

5 - Le hadith dont la chaîne est coupée au niveau d'un Tabi'i.

الحديث مقطوع

- Traduction littérale : le hadith discontinu /maqtû'/.

- Etymologie : Le mot maqtû' est un nom de patient de forme simple. Il signifie : ce qui est coupé ou discontinu.

- Signification technique : Le terme maqtû' désigne le hadith dont la chaîne est coupée à la hauteur d'un Tâbi'î. Autrement dit, c'est un hadith (un dire ou un acte) que l'on attribue à un disciple de Compagnon. Exemples :

Le hadith discontinu verbal :
Il y a entre autres, le dire de al-Hassan al-Basrî sur la prière faite sous la direction d'un innovateur : « Prie sous sa direction, et l'innovation est à sa charge ».

Le hadith discontinu gestuel :
Il y a entre autres, le dire de Ibrâhim bn Muhammad :
« Masrûq lâchait un voile entre lui et sa famille et se met à prier en les abandonnant eux et leur monde ».

Ainsi, ce type de hadith ne peut servir d'argument, sauf s'il est remonté à un stade plus haut (Compagnon).

6 - Le hadith faisant l'objet d'une recherche sur une éventuelle participation à sa transmission.

الحديث الإعتبار

- Traduction littérale : Le hadith faisant l'objet d'un examen /i'tibâr/.

- Etymologie : Le mot i'tibâr est un nom d'action de forme augmentée. Il signifie : le fait d'observer et d'analyser les cas précédents, afin de découvrir autre chose sur sa nature.

- Signification technique : Le terme i'tibâr désigne le fait d'examiner, avec soin, un hadith dont la transmission est l'objet d'un seul rapporteur, afin de savoir si d'autres personnes ont contribué, avec lui, à sa transmission :

Exemples :

C'est le fait que Himâd bn Salma rapporte un hadith sans étudier avec soin d'éventuelles voies : « De 'Ayûb, de Ibn Sîrîn, de Abû Hurayra, du Prophète (prière et salut) » Il doit constater si une autre personne fiable, autre que 'Ayûb, a rapporté ce hadith de Ibn Sîrîn. Si tel est le cas, il sait qu'il y a une origine à ce hadith, à laquelle il doit se référer. Si cela n'est pas le cas, il faut voir s'il n'y a pas une personne fiable autre que Ibn Sîrîn qui rapporte d'Abû Hurayra. Si cela n'est pas toujours le cas, il faut voir s'il n'y a pas un autre compagnon que Abû Hurayra qui aura rapporté le hadith du Prophète (prière et salut). Quel que soit le résultat parmi ceux-ci, l'auteur sait qu'il y a une origine au hadith à laquelle il doit se référer, sinon il ne peut.

Exemple d'étude sur une éventuelle participation (متابعة) :

C'est le fait de rapporter le hadith de Ayûb sans Himâd. C'est là une étude complète. Si aucun autre que lui ne le rapporte de Ayûb, mais que d'autres le rapportent de Ibn Sîrîn, où de Abû Hurayra, ou bien un autre qu'Abû Hurayra le rapporte de l'Envoyé d'Allah (prière et salut). On considère cela également comme une étude (متابعة). Cependant, c'est une étude moindre que la première du fait qu'elle vient après, et ce, avec également un témoin. Si dans le cas où le hadith n'est pas à l'origine rapporté selon l'une des manières citées, mais qu'un autre hadith a été rapporté avec sa signification, c'est un hadith témoin sans étude.

7 – Le hadith dont les rapporteurs contribuent, avec ceux du hadith singulier, à sa transmission, avec une concordance sur le compagnon.

الحديث المتابع

Traduction littérale : Le hadith concordant /mutâbi‘/

Etymologie : le mot / mutâbi‘/ est un nom d'agent de forme augmentée. Il signifie : celui qui suit quelque chose ou quelqu'un dans une parole ou un geste. C'est d'être en accord avec quelqu'un.

Signification technique : Le terme mutâbi‘ désigne le hadith dont les transmetteurs ont participé avec les transmetteurs du hadith singulier (الحديث الفرد) au niveau de la prononciation et du sens ou simplement au niveau de la signification, avec cependant, une concordance au niveau du compagnon.

Exemple de hadith mutâbi‘ :
Ibn Salâh a dit : « On nous a rapporté le hadith de Sufyân bn ‘Uyayna, de ‘Amr bn Dînâr, de ‘Ata' bn Abî Ribâh, de Ibn ‘Abbâs, que le Prophète a dit :
« S'ils avaient pris sa peau et qu'ils l'auraient tanné, ils en auraient profité ».
Il a été rapporté par Ibn Djarîdj, de ‘Amr, de ‘Ata'. Mais il n'y a jamais mentionné pour le « tanneur ». Ahmad al-Bayhaqî a mentionné pour le hadith un continuel et un témoin. Quant au continuel, 'Usâma bn Zayd l'a suivi de ‘Ata' et a rapporté sa chaîne, de ‘Usama, de ‘Ata', de Ibn ‘Abbâs,que l'Envoyé d'Allah (prière et salut) a dit : « N'avez-vous pas retiré sa peau, que vous avez tanné, et fait usage ».

8 – Le hadith dont les rapporteurs ont contribue, avec ceux du hadith singulier, à sa transmission avec un désaccord sur le compagnon

الحديث الشاهد

- Traduction littérale : Le témoin /ach-châhid/ (الشاهد)

- Etymologie : Le mot châhid est un nom d'agent de forme simple. Il signifie : celui qui est présent ou qui assiste à quelque chose. Autrement dit, un témoin.

- Signification technique : Le terme châhid désigne le hadith dont les transmetteurs ont participé avec les transmetteurs du hadith singulier au niveau de la prononciation et de la signification, avec cependant, une divergence au niveau du compagnon.

- Exemple : Le hadith de Abd Ar-Rahmân bn Wa'la, de Ibn 'Abbâs qui dit : « L'envoyé d'Allah a dit : Quelle que soit la peau tannée, elle est purifiée. »

9 – Le hadith qui, à l'origine, est un propos divin

الحديث القدسي

- Traduction littérale : Le hadith sacré /al-qudsî/

- Etymologie : Al-qudsî est un mot formé du nom /quds/ (saint, sacré, sanctifié) et du morphème d'appartenance /î/ (ي). Ainsi, une parole appartenant à un être saint (قدس), en particulier Allah (loué soit il), est une parole sainte (قدسي).

- Signification technique : Le hadith qudsî est un hadith qui nous a été transmis du Prophète (prière et salut), que lui a rapporté de son seigneur.

Sa différence avec le Coran : Le Coran avec ses mots et sa signification appartiennent tous à Allah. Tandis que le hadith qudsî, seul sa signification appartient à Allah. Les mots employés, pour exprimer la signification, appartiennent au Prophète.

La lecture du Coran est une pratique d'adoration, alors que la lecture du hadith qudsî ne l'est pas.

Le nombre de hadith qudsî est assez limité. On en recense un peu plus de deux cents.

Exemple : Le hadith rapporté par Muslim d'Abû Hurayra, du Prophète (prière et salut) qui le rapporte de son seigneur : « Ô mes serviteurs, je me suis interdit l'injustice comme je l'ai interdit entre vous. Ne commettez pas d'injustice entre vous… »

IV. Les hadiths rejetés pour leur non-authenticité ou hadith faible

1- Définition du hadith faible (da'îf)

1-1 Les hadiths rejetés pour suppression d'un élément dans la chaîne.

1-1-1 Le hadith mu'allaq الحديث المعلق
1-1-2 Le hadith mursal الجديث المرسل
1-1-3 Le hadith mu'dal الحديث المعضل
1-1-4 Le hadith munqati' الحديث المنقتع
1-1-5 Le hadith mudallas الحديث المدلس
1-1-6 Le hadith mu'an'an الحديث المعنعن
1-1-7 Le hadith mu'annan الحديث المؤنن

1 – Définition du hadith faible

الحديث الضعيف

- Traduction littérale : Le hadith faible /Da'îf/

- Etymologie : Le mot Da'îf est un qualificatif construit sur le schème /fa'îl/. Il signifie ce qui est opposé à ce qui est fort. Cela désigne tout ce qui est affecté par une déficience ou une insuffisance en certaines circonstances.

- Signification technique : Le terme Da'îf désigne ce qui ne réunit pas les caractéristiques du hadith Sahîh et du hassan et ce, par perte d'une ou de toutes les conditions. De ce fait, le hadith faible possède plusieurs classes différentes selon le degré de faiblesse.

1-1- Les hadiths rejetés pour suppression d'un élément dans la chaîne.
1-2- Le hadith rejeté pour mise en cause d'un des rapporteurs de la chaîne.

1-1 Les hadiths rejetés pour suppression d'un élément dans la chaîne.

1-1-1- Le hadith dont un ou plusieurs transmetteur ont été supprimé en haut de la chaîne.

الحديث المعلق

- Traduction littérale : Le hadith suspendu / mu'allaq/

- Etymologie : Le mot /mu'allaq/ est un nom de patient de forme augmentée. Il signifie : ce qui est suspendue à quelque chose. On désigne, par ce nom, une chaîne de transmetteurs liée à son niveau supérieur et déliée à son niveau inférieur. Cela est comparable à une chose que l'on suspend au plafond.

- Signification technique : Le terme mu'allaq désigne le hadith dont on a supprimé un ou plusieurs transmetteurs successifs en début ou en haut de la chaîne. Il arrive que l'on supprime toute la chaîne et que l'on dise : « Le messager d'Allah (prière et salut) a dit… ».

Il arrive aussi que l'on supprime toute la chaîne, excepté le compagnon seul ou le compagnon et le tâbi'î. Exemple : Abû Mûssa a dit : « Le prophète (prière et salut) a recouvert ses jambes lorsque Uthmân est entré. »[1]

Ce hadith est considéré comme mu'allaq, parce qu'il a perdu l'une des conditions d'acceptation qui est la continuité de la chaîne. Quant au hadith mu'allaq dans les deux recueils authentiques de Bukhârî et Muslim, le statut est différent. On refuse un hadith que lorsqu'il est considéré comme mu'allaq absolu. Mais lorsqu'il est mentionné sous une forme catégorique comme : /qâla/ il a dit, /Dakara/ il a cité, / Hakâ/ il a raconté, le hadith est authentique.

[1] Bukhârî, Kitâb as-salât, T1, p90.

1-1-2- Le hadith dont la chaîne de transmetteurs ne comporte pas de compagnon

الحديث المرسل

- Traduction littérale : Le hadith expédié / al-mursal/

- Etymologie : Le mot al-mursal est un nom de patient de forme augmentée. Il signifie : ce qui est envoyé, expédié, et émit rapidement.

- Signification technique : Le terme al-mursal désigne le hadith dont un rapporteur a été perdu en fin de chaîne.

Ce rapporteur se situe en amont après un tâbi'î[1]. Le rapporteur serait, de ce fait, un compagnon[2]. C'est comme si le tâbi'î disait : « Le Messager d'Allah a dit ceci ou a fait ceci ou il a été fait ceci en sa présence. »

Le hadith expédié (mursal) est considéré par les savants comme une variété de hadith faible que l'on refuse, parce qu'il est dépossédé d'une des conditions du SaHîH. La condition est la liaison continue de la chaîne. Exception faite, si celui qui l'a recueilli et celui qui le renvoie au Prophète est un tabi'î de grande fiabilité. C'est pour cela que le hadith mursal se distingue des autres variétés de hadith faibles par la possibilié de procéder ainsi. Les savants ont trois dires différents sur sa mise en application :

1- Le premier dire est que ce type de hadith est faible et refusé chez la majorité des savants en matière de hadith et les juristes. Leur argument à ce propos est le fait de tout ignorer au sujet du rapporteur supprimé de la chaîne et que celui-ci pourrait être autre qu'un compagnon.

2- Le deuxième dire est que ce hadith est considéré comme authentique (sahîh). Il sert d'argument pour Abû Hanîfa, Malik, Ahmad, ainsi qu'à d'autres savants et ce à condition que celui qui le renvoie directement au Prophète soit très fiable. L'argument avancé par ces savants est qu'il est impossible qu'un tâbi'î de grande fiabilité dise : « Le messager d'Allah a dit » sans qu'il ne l'ait entendu d'une personne de grande confiance.

3- Le troisième dire est que ce type de hadith est admis dans la pratique religieuse et comme texte argumentatif, mais sous certaines conditions. C'est, du moins, l'opinion de Châfi'î et de certains théologiens. Parmi les conditions, il y a le fait que la personne dite « expédiée (مُرْسِل) doit être un des grands disciples de compagnons et que le hadith doit être rapporté d'une autre forme de chaîne de hadith, comme le hadith expédié ou soutenu[3]. Un exemple de hadith expédié : Muslim a rapporté dans son recueil authentique, au chapitre des ventes que : Muhammad bn Râfî' lui a rapporté, venant de 'Uqayl, venant de Ibn Chihâb, venant de Sa'îd bn al-Musîb, que : « le Messager d'Allah a interdit la vente en bloc du produit d'un arbre sans en connaître la quantité, contre un autre article dont la quantité ou la mesure est connue[4]. »

Cela dit, celui qui a rapporté le hadith du Prophète (prière et salut) est Sa'îd bn al-Musîb, alors qu'il n'est que grand disciple de Compagnons et n'a jamais rencontré le Prophète. Le rapporteur (qui est un compagnon) a été supprimé de la chaîne et l'on a rapporté

[1] On désigne par le nom « tâbi'î » toute personne qui a vu un ou plusieurs compagnons du Messager d'Allah (prière et salut) ou qu'il a été vu par les compagnons du Prophète. On qualifie de grand tâbi'î celui qui a beaucoup côtoyé les compagnons et qui a beaucoup profité de leur enseignement. On qualifie de petit tâbi'î celui qui a peu côtoyé les compagnons.

[2] Un compagnon du Prophète (prière et salut), c'est toute personne qui a vu ou entendu, même une seule fois, le Messager d'Allah ou que le Messager l'ai vu.

[3] Ar-Risâla, de Chafi'î.

[4] Ar-Risâla, de Chafi'î.

directement du Prophète. Du fait que Ibn Musîb est un grand disciple de Compagnons, et d'une grande fiabilité, le hadith est admis comme étant authentique.

Abû Dawûd a rapporté dans son recueil (As-Sunan) que Muhammad bn Qudâma bn 'A'yun nous a rapporté de Yunas et d'Isra'il, de Abû IsHâq, de Abû Barda, de Abû Mûssa al-'Ach'arî, que le Prophète (prière et salut) a dit : « Il n'y a de mariage qu'avec un tuteur. » Abû Dawûd a dit que c'est Yûnas, de Abû Barda et Isra'îl, de Abû 'IsHâq, de Abû Barda[1].

[1] Muqaddima Ibn Salâh wa mahâsin al-'istilâh, p 142.

1-1-3- Le hadith dont, plusieurs transmetteurs manquants, constituent un problème

الـحـديـث الـمـعـضـل

- Traduction littérale : Hadith problématique / mu‘Dal/.

- Etymologie : Le mot mu‘Dal est un nom de patient de forme augmentée. Il signifie ce qui est problématique et insoluble.

- Signification technique : Le terme mu‘Dal désigne le hadith avec une chaîne ayant perdu deux ou plusieurs rapporteurs de suite.
Exemple :
C’est le hadith rapporté par al-Hâkim avec sa chaîne remontant jusqu’à al-Qa‘nabî, de Malik à qui il lui est parvenu que Abû Hurayra a dit : « Le messager d’Allah (prière et salut) a dit : L’esclave doit avoir sa nourriture et ses vêtements de manière convenable. On ne peut lui faire porter plus de charge qu’il ne peut endurer. » [1] Al-Hâkim dit : « Ce hadith est problématique (مـعـضـل) chez Malik.

C’est ainsi qu’il en a fait un hadith mu‘Dal dans son livre Al-muwattâ. Ce hadith est problématique parce que deux de ses rapporteurs successifs ont été perdus et qui se situent entre Malik bn Anas et Abû Hurayra. Nous avons su que deux rapporteurs successifs parmi les rapporteurs du hadith ont été supprimés ailleurs que dans le muwattâ comme :

« De Malik, de Muhammad bn ‘Adjlân.
1 2
de son père, de Abû Hurayra. »[2]

Le hadith problématique (مُعْـضَـل) constitue une sous-classe du hadith faible.

[1] Al-Hâkim, Ma‘rifat ‘ulûm al-hadith.
[2] Taysîr,p.56 et Ma‘rifât ‘ulum al-hadith, p.46.

1-1-4- Le hadith dont la chaîne est interrompue

الحديث المنقتع

- Traduction littérale : Le hadith interrompu /munqati‘/

- Etymologie : Le mot munqati‘ est un nom d’agent de forme augmentée. Il signifie : ce qui crée la rupture. Ainsi ce qui crée la rupture est l’opposé de ce qui crée la liaison.

- Signification technique : Le terme munqati‘ désigne le hadith dont la chaîne n’est pas continue, quel que soit l’aspect de son interruption.

Exemple : Le hadith rapporté par Abd ar-Razzâq, de Abû Ishâq, de Zayd bn Yuchay‘, de Hudhayfa qui dit : Le messager d’Allah (prière et salut) a dit :

«إن ليتموما أبا بكر فقوي أمين... »

Si l’on observe bien ce hadith, on peut constater qu’il présente la forme d’un hadith qui fait la continuité, alors qu’il fait l’objet d’une rupture à deux endroits. Ceci parce que Abd ar-Razzâq ne l’a pas entendu de Ath-Thawrî, mais il l’a entendu de Nu‘mân bn Abî Chayba al-Djundî, qui lui, l’a entendu de Ath-Thawrî. De même que Ath-Thawrî ne l’a pas entendu de Abû Ishâq, mais il l’a entendu de Charîk, qui lui, l’a entendu de Abû Ishâq.

- Statut d’application :

Les savants, en matière de hadith, sont unanimes sur le fait que ce type de hadith est faible, du fait que l’on ignore l’état d’un transmetteur supprimé et qu’il n’y a pas de possibilité permettant de le savoir.

1-1-5- Le hadith dont la chaîne contient un défaut caché

الـحـديـث الـمـدلس

- Traduction littérale : Le hadith frauduleux /mudallas/.

- Etymologie : Le mot mudallas est un nom de patient dérivé du nom d'action tadlîs (تـدليـس) (fraude). Tadlîs est une forme augmentée du nom dalas (دلس) qui signifie une obscurité intense et confuse. On dit pour ce qui est entaché de fraude mudallas (مُدلس) et celui qui fraude mudallis (مـدلس).

- Signification technique : Le terme Tadlîs désigne le fait de dissimuler un défaut dans la chaîne de transmission et d'embellir l'aspect extérieur.

Il en existe de deux sortes :

1- Il y a ce que l'on appelle Tadlîs al-isnâd.

C'est lorsque le transmetteur rapporte de celui qui transmet habituellement quelque chose qu'il ne lui a pas transmis et sans qu'il mentionne qu'il a reçu de celui-ci. Exemple :

Ibn Salâh dit : C'est par exemple ce qui a été rapporté de 'Ali Bn Hazm qui dit : Nous étions chez Ibn 'Uyayna qui dit : « Az-Zuhrî a dit… »

On lui dit : « est-ce que az-Zuhrî vous l'a rapporté verbalement ? ». Il se tût, puis dit : « Az-Zuhrî a dit… » On lui dit : « L'as-tu entendu de Az-Zuhrî ? » Il répondit : « Non ! Je ne l'ai pas entendu de Az-Zuhrî, ni de quelqu'un qui l'aurait entendu du Az-Zuhrî. » Abd al-Razzâq m'a rapporté de Ma'mar, de Az-Zuhrî.

2- Il y a le Tadlîs ach-chuyûkh. C'est : ou bien le transmetteur rapporte le hadith qu'il a entendu d'un chaykh et qu'il nomme, ou bien il le surnomme, ou il l'affilie, ou il le qualifie avec ce dont il ignore de lui, ceci afin qu'il ne soit pas reconnu. Exemple :

Ibn Salâh dit : « C'est l'exemple de ce qui nous a été rapporté de Abû Bakr bn Mudjâhid l'imam récitant qui rapporte de Abû Bakr Abdullah bn Abî Dawûd As-Sidjistânî qui dit : « Abdullah bn Abdillah nous a dit… » On rapporte de Abû Bakr Muhammad bn al-Hassan an-Naqâch l'exègète et récitant qui dit : « Muhammad bn Samad nous a rapportés… » C'est une affiliation à son grand-père, mais Allah est le plus savant.

- Le statut d'application de ce type de hadith :

1- La première sorte est détestable et blâmée par un grand nombre de savants. Ach-Chu'ba a dit : « La fraude est la sœur du mensonge ».

2- La deuxième est également détestable, mais avec un degré moindre que la première sorte.

- Les causes de la fraude :

- Reculer la date du décès du Chaykh du fait qu'un groupe de personne s'est associé à lui dans l'audience du hadith.
- Le jeune âge du Chaykh par rapport à l'âge de celui qui transmet de sa part.
- Le fait de multiplier la transmission de sa part. Le transmetteur en a assez de mentionner son nom toujours de la même manière.
- Le fait de se tromper sur l'extrémité supérieur de la chaîne.
- Le fait qu'une partie du hadith échappe au chaykh que beaucoup ont entendu de sa part.

- Comment reconnaître la fraude :

On arrive à reconnaître la fraude par les deux voies suivantes :

- Le fait que le fraudeur parle de son cas, tel que nous avons cité l'anecdote, dans le cas d'Ibn 'Uyayna et relevé par Ibn Salâh.
- Le fait qu'un des savants en matière de hadith en parle après recherche et investigation.

1-1-6- Le hadith rapporté avec la formule « d'untel »

- Traduction littérale : Ce qui est constitué de la préposition /'an/ = de.

- Etymologie : Le mot « mu'an'an » est un nom de patient de racine quadriconsonantique. Il signifie : le fait qu'une personne rapporte d'une autre personne un dire ou un fait.

On dit : (روى فلان عـن فلان)

Untel a dit [quelque chose qu'il rapporte] d'untel :

قال فـلان عن فلان

- Signification technique : Le terme /mu'an'an/ désigne le hadith rapporté en utilisant la préposition /'an/ = de.

Exemple : /rawâ fulân'an fulân/ = Untel a rapporté d'untel.

1-1-7 Le hadith dont la chaîne est citée avec la particule /’anna/ = que

الـحـديـث الـمـؤنـن

- Traduction littérale : Le hadith constitué de /’anna/.

- Etymologie : Le mot /mu’annan/ est un nom de patient de forme augmentée. Il signifie : ce qui est formé de la particule /’anna/. Son verbe est /’annana/ (أنـَّنَ).

- Signification technique : Le terme /mu’annan/ désigne le hadith rapporté ainsi : « Untel nous a rapporté que (أنَّ) untel a dit… » Selon l’imam Ahmad et un certain nombre de savants, ce type de hadith est considéré comme discontinu, jusqu'à ce que l’on prouve sa continuité. Selon la majorité des savants, la particule /’anna/ est comparable à la préposition /‘an/ (عـن).

1-2 Les hadiths rejetés pour mise en cause d'un des rapporteurs de la chaîne.

1-2-1 Le hadith mawdû‘ الحديث الموضوع

1-2-2 Le hadith matrûk الحديث المتروك

1-2-3 Le hadith munkar الحديث المنكر

1-2-4 Le hadith ma‘rûf الحديث المعروف

1-2-5 Le hadith mu‘allal الحديث معلل

1-2-6 Le hadith mudradj الحديث المدرج

1-2-7 Le hadith maqlûb الحديث المقلوب

1-2-8 Le hadith mudtarib الحديث المضترب

1-2-9 Le hadith châdh الحديث الشاذ

1-2-10 Le hadith maHfûZ الحديث المحفوظ

1-2-11 Le hadith musHaf الحديث مصحف

1-2-1- Le hadith abaissé ou placé

الْحديث الْموضوع

- Traduction littérale : Ce qui a été placé /al- mawdû'/

- Etymologie : Le mot mawdû' est un nom de patient de forme simple, qui signifie *ce qui est placé.*

- Significations techniques : Le terme mawdû' désigne les propos inventés et fabriqués que l'on attribut au Prophète (prière et salut). C'est là une forme de mensonge sur le Prophète.

1-2-2- Le hadith dont un transmetteur est rejeté

الحـديث المـتروك

- Traduction littérale : Le hadith abandonné /matrûk/.

- Etymologie : Le mot matrûk est un nom de patient dérivé du verbe /taraka/ (تـَـرَكَ)
Il signifie le rejet d'une chose connue parce qu'elle n'est d'aucune utilité.

- Signification technique : Le terme matrûk désigne le hadith dont la chaîne est constituée d'un transmetteur accusé de mensonge.

1-2-3- Le hadith dont la transmission est la plus faible

الحديث المنكر

- Traduction littérale : Le hadith contesté /munkar/.

- Etymologie : Le mot munkar est un nom de patient de forme augmentée. Il signifie : ce qui n'est pas reconnu, ce qui est ignoré et rejeté. Munkar (ignoré) est l'opposé de ma'rûf (connu).

- Signification technique : Le terme munkar désigne le hadith rapporté par quelqu'un de faible et qui contredit ce qui est encore plus faible que lui. Autrement dit, lorsqu'il y a pour un hadith deux rapporteurs faibles et que le plus faible contredit l'autre, la transmission du plus faible est dite munkar, alors que celle du moins faible est dite ma'rûf (reconnue معروف)

Exemples : C'est entre autres le hadith rapporté par an-Nasâ'î et Ibn Madja et transmis par Abû Zakîr YaHyâ bn Muhammad bn Qays, de Hichâm bn 'Urwa, de son père, de 'Aïcha et qui est attribué au Prophète qui dit : « Mangez des dattes vertes avec des dattes, car lorsque le fils d'Adam en mange, Satan se met en colère. »

An-Nassâ'î a dit : « Ce hadith est ignoré. Il est rapporté uniquement par Abû Zakîr rapporte. C'est un savant pieux. Muslim l'a exposé dans *al-mutâba'ât (Les annexes),* bien qu'il n'ait pas atteint le point de celui qui conjecture, telle son individualisme.[1] Il est connu que le hadith munkar fait partie de la catégorie des hadiths très faible selon ce que l'on peut comprendre de la définition de ceux qui lui ont établi la terminologie. On sait également que le hadith munkar est refusé et n'est pas applicable. Il est fait mention de la catégorie du hadith matrûk (abandonné) que le hadith munkar est bien plus faible que lui et les deux sont refusés et délaissés.

[1] At-Tadrîb.

1-2-4- Le hadith rapporté par une personne fiable et qui contredit ce qui est rapporté par une personne faible

الحديث المعروف

- Traduction littérale : Le hadith connu / ma‘rûf/.

- Etymologie : Le mot /ma‘rûf/ est un nom de patient de forme simple. Il signifie : ce qui est connu.

- Signification technique : Le terme *ma‘rûf* désigne le hadith rapporté par une personne fiable et qui contredit ce qui est rapporté par une personne faible. Ce qui signifie que ce type de hadith est l'opposé du hadith *munkar.*

Exemple : L'exemple a déjà été donné dans le chapitre sur le hadith *munkar*, mais avec une voie constituée de gens fiables qui l'ont rapporté et attribué au compagnon. Il en est ainsi, car Ibn Abî Hâtim a dit, après avoir exposé le hadith de Hudayb, attribué à un compagnon : « C'est un hadith munkar, parce que d'autres que lui, parmi les gens fiables, l'ont rapporté d'Abî Ishâq, attribué à un compagnon et c'est un hadith ma‘rûf.

1-2-5- Le hadith présentant une défectuosité interne

الحديث معلل

- Traduction littérale : Le hadith défectueux */mu‘allal/.*

- Etymologie : Le mot */mu‘allal/* est un nom de patient de forme augmentée. Il signifie : ce qui est affecté d'une anomalie ou d'une défectuosité.

- Signification technique : Le terme */mu‘allal/* désigne le hadith dans lequel il a été décelé une défectuosité, obscure et invisible, qui s'attaque à sa validité, bien que l'aspect extérieur en est épargné.

La recherche de défectuosité interne à la chaîne ou au texte est un travail délicat et difficile. Seuls les plus grands spécialistes du hadith sont amenés à traiter ce problème. Al-Bukhârî est reconnu pour être le maître en la matière.

Exemple de hadith présentant une défectuosité au niveau de la chaîne : Ya‘lâ bn Ubayd rapporte de ath-Thawrî, de ‘Amr bn Dînâr, de Ibn ‘Umar qui dit : « al-bayân bi al-Khiyâr ».

Dans son propos, Ya‘lâ impute à ath-Thawrî le nom : Amr bn Dînâr, alors que le vrai nom est Abdullah bn Dînâr.

Le texte authentique, même si une défectuosité se présente au niveau de la chaîne. Une défectuosité causée par erreur, car Amr et Abdullah bn Dînâr sont deux personnes très fiables. Le fait de remplacer une personne très fiable par une autre personne très fiable, cela ne nuit pas à la valabilité du texte.

1-2-6- Le hadith dont la chaîne et le texte sont infiltrés par un élément étranger

الحديث المـدرج

- Traduction littérale : Le hadith infiltré */mudradj/.*

- Etymologie : Le mot */mudradj/* est un nom de patient (اسم مفعول) de forme augmentée. Il désigne une chose dans laquelle on insère une autre chose.

- Signification technique : Le terme */ mudradj/* désigne le hadith dont la structure de la chaîne a été modifié ou que l'on ait inséré dans son texte ce qui ne lui appartient pas, et ce, sans indication ni signalement.

Il existe deux sortes de hadiths infiltrés :

1- Le hadith infiltré par la chaîne (مدرج الإسناد)

C'est le hadith dont la structure de la chaîne a été modifiée. Exemple : il y a le hadith rapporté par Ibn Madja qui dit : Ismâ'îl bn Muhammad at-Talkhî nous rapporte, Thâbit bn Mûssâ Abû Yazîd, de Charîk, de al-'A'mach, de Abû Sufyân, de Djâbir qui dit : Le Messager d'Allah a dit : « Celui dont la prière a été fréquente durant la nuit, son visage s'embellit durant le jour. »

Aucun hadith avec ces mots n'est attesté venant du Prophète. C'est un discours rapporté par erreur de Thâbit. L'histoire est que Thâbit bn Mûssâ pénétra chez Charîk le juge qui était en train de dicter un hadith en disant : Al-'A'mach nous a rapportés de Abu Sufyân, de Djâbir qui dit : « Le Messager d'Allah a dit… » puis Chârik s'est tût et regarda vers Thâbit et dit : « Celui dont la prière a été fréquente durant la nuit, son visage s'embellit durant le jour. »

Charîk s'adressa ainsi à Thâbit, car ce dernier est connu pour ses prières nocturnes. Thâbit a pensé que le dire de Charîk fait partie du hadith qu'il dictait.

Des savants ont compté ce hadith parmi les hadiths fabriqués par erreur et non pas volontairement.

2 - Le hadith infiltré par le texte مدرج المـتن

C'est le type de hadith ou l'on a inséré, dans le texte, une partie qui ne lui appartient pas et ce sans le signaler. Exemple :

Le hadith que l'on rapporte d'Ibn Mas'ûd [qui dit] que le Messager d'Allah (prière et salut) lui a enseigné le tachahhud que l'on récite durant la prière. Il (le Messager) dit : « Dis : at-tahyatulillahi » dont la fin est « achhadu an lâ 'ilâha wa achhadu anna Muhammad rasûl Allah ». Lorsque tu auras récité cela, tu auras accompli ta prière. Si tu désires te lever, tu te lèves et si tu désires rester assis, reste assis. C'est ainsi que le hadith a été rapporté par Abû Khayma, d'al-Hassan bn al-Hur. Il a inséré, dans le hadith, la partie suivante : « Lorsque tu auras récité cela…, reste assis. L'auteur de ce passage est Ibn Mas'ûd, non pas le Messager d'Allah (prière et salut).

La preuve est que le rapporteur très fiable az-Zâhid abd-ar-Rahmân bn Thâbit bn Thawbân l'a rapporté, tel quel, de al-Hassan bn al-Hurr. Dans leur narration, Hussayn al-Dj'ufî, Ibn 'Idjlân et d'autres s'accordent avec al-Hassan bn al-Hur sur le fait d'abandonner le passage qui se trouve à la fin du hadith et ce en accord avec tous ceux qui ont rapporté « le tachahhud » de 'Aqlama et d'autres que lui, de Ibn Mass'ûd sur cela. Cela a été également rapporté par Chabâba, de Abû Khayma, qui l'a explicité. Ce type d'insertion se situe en fin de hadith. Il arrive que l'insertion se situe au milieu ou en début du hadith.

Autre exemple : Ce que rapporte al-Khatîb de la transmission de Abû Qatn et Chababa, de Chu'ba, de Muhammad bn Zyâd, de Abû Hurayra qui dit : Le Messager d'Allah (prière et salut) a dit : « Accomplissez les ablutions. Malheur aux talons dans le feu. »

L’expression « *Malheur aux talons* » est insérée dans le hadith. Abû Hurayra en est l’auteur, comme c’est le cas dans la version transmise d’al-Bukhârî, de Adam bn Abî ’Iyâs qui dit :

Chu‘ba nous rapporte que Muhammad bn Ziyad nous rapporte ceci : J’ai entendu Abû Hurayra qui passait près de nous, alors que les gens faisaient des ablutions. Abû Huryara leur dit : Faites bien vos ablutions, car Abû al-Qâsim a dit : « Malheur aux talons dans le feu. »[1]

[1] Fathu al-Bârî, T.1, p.231

1-2-7- Le hadith dont les mots ont été inversés au niveau de la chaîne ou du texte

الحديث المقلوب

- Traduction littérale : Le hadith inversé */al-maqlûb/.*

- Etymologie : Le mot *maqlûbl* est un nom de patient de forme simple. Il signifie « ce qui est inversé, retourné ».

- Signification technique : Le terme *maqlûb* désigne la substitution d'un terme par un autre, que ce soit au niveau de la chaîne que du texte, et ce, par antéposition ou post-position.

Le hadith *maqlûb* se subdivise en deux catégories :

1) Le hadith dont la substitution a lieu au niveau de la chaîne. Ce type de hadith a deux figures :

a) Il y a le cas où le transmetteur antépose ou le nom d'un des transmetteurs et le nom de son père, comme le hadith rapporté de : Ka'b bn Marra. Le transmetteur le rapporte ainsi : Marra bn Ka'b.
b) Le cas ou le transmetteur substitut une personne à une autre par exagération. C'est le cas du hadith célèbre rapporté de Masâlim. Le transmetteur fait qu'il soit rapporté de Nafî'.

2) Le hadith dont la substitution a lieu au niveau du texte.
Ce type de hadith a deux figures :

a) Il y a le cas ou le transmetteur intervertit le texte du hadith en le joignant à une chaîne qui n'est pas la sienne, et vice versa. C'est ainsi que les gens de Bagdad ont agit envers al-Bukhârî, lorsqu'ils ont voulu le mettre à l'épreuve au niveau de la mémorisation. Ils inversèrent cent chaînes pour cent textes. Al-Bukhârî restitua chaque chaîne à son texte.
b) C'est le cas ou le transmetteur antépose ou postpose certains éléments du hadith, comme le hadith suivant : « *Les sept que Allah abritera de son ombre le jour où il n'y aura aucune ombre que la sienne ».* Certains ont inversé le dire du Prophète (prière et salut) : « …*Jusqu'à ce que la main gauche ne sache pas ce que la main droite a dépensé ». Comme ceci : « …Jusqu'à ce que la main droite ne sache pas ce que la main gauche a dépensé ».*

Il est évident que le hadith *maqlûb* fait partie des hadiths faibles. Il est rejeté sauf dans le cas où le transmetteur montre l'inversion faite, et qu'il le ramène à son origine.

1-2-8- Le hadith rapporté sous différentes figures

الحديث المضترب

- Traduction littérale : Le hadith agité */mudtarib/.*

- Etymologie : Le mot */mudtarib/* est un nom d'agent de forme augmentée. Il signifie : le dérèglement et le désordre d'une chose. C'est l'exemple de la mer agitée et tumultueuse.

- Signification technique : Le terme */mudtarib/* désigne le hadith rapporté sous différentes figures de force égale. Ce type de hadith est rapporté sous différentes figures qui s'opposent et qui ne peuvent s'accorder. L'ensemble des figures, de ce hadith, possèdent la même force. Ce qui signifie qu'aucune des figures ne prédomine sur une autre et de ce fait aucune n'est préférable à une autre.

1- Hadith *mudtarib* au niveau de la chaîne :

Abû Bakr (Qu'Allah l'agrée) dit : « Ô Messager d'Allah, je remarque que tu fait des cheveux blancs. Le messager répond : « C'est Hûd et ses sœurs qui m'ont donné de cheveux blancs. »[1]
Ad-Dâruqutnî explique que ce hadith est *mudtarib*. Il est rapporté que par la voie de Abû Ishâq. Ce hadith présente dix figures différentes au niveau de la chaîne.

2- Hadith *mudtarib* au niveau du texte :

Chârik rapporte de Abû Hamza, de ach-Cha'bî, de Fatima bint Qays (qu'Allah l'agrée) qui dit : « Le messager d'Allah (prière et salut) fût questionné sur la zakât (l'aumone obligatoire). Il répond : il y a un droit pour la fortune, sauf pour la zakât ».[2]
Ibn Mâdja rapporte ce hadith ainsi : « Il n'y a pas de droit pour la fortune, excepté pour la zakât ». Al-'Irâqî dit : « Ce hadith *mudtarib* ne peut faire l'objet d'interprétation ». Le hadith *mudtarib* est considéré comme faible parce qu'il ne présente pas de fermeté chez le rapporteur (ضبط الراوي).

[1] At-Tirmîdhî, Kitâb at-tafsîr.
[2] At-Tirmîdhî

1-2-9- Le hadith rapporté par une personne acceptable contredisant la transmission de gens plus acceptable

الحديث الشاذ

- Traduction littérale : le hadith anormal */châdh/*.

- Etymologie : Le mot */châdh/* est un nom d'agent de forme simple. Il signifie : ce qui fait exception et qui sort de la norme.

- Signification technique : Le terme *châdh* désigne le hadith rapporté par une personne acceptable contredisant une personne placée au dessus d'elle dans l'acceptabilité. La singularité (الشذوذ) se présente au niveau de la chaîne et du texte.

Exemples :

1- Au niveau de la chaîne :

Ibn 'Uyayna rapporte de Amr bn Dînâr, de 'Awsadja, de Ibn Abbâs qui dit : « Un homme est mort à l'époque du Messager d'Allah (prière et salut) sans laisser d'héritage, excepté un esclave à qui il accorda la liberté ». D'autres rapporteurs rapporteurs que Ibn 'Uyayana comme Ibn Djuraydj ont rapporté ce hadith. Il a été contredit par Himâd bn Zayd qui rapporte ce hadith de 'Amr bn Dînâr, de 'Awsadja, mais ne mentionne pas Ibn Abbâs. Abû Hâtim explique : « Le hadith maHfûZ est celui de Ibn 'Uyayna. Himâd bn Zayd fait partie des personnes intègres et fermes. Malgré cela, Abû Hâtim a donné la prédominance à la transmission du plus grand nombre.

2- Au niveau du texte :

Abd al-WâHid Ibn Zyâd rapporte de al-'Amâch, de Abû SâliH, de Abû Hurayra qui dit : « Lorsque l'un de vous a accompli la prière de l'aube, qu'il s'allonge sur le côté droit ».
Al-Bayhaqî explique : « Abd al-Wâhid contredit un grand nombre de personne à ce sujet, La majorité des gens rapportent ce hadith en tant qu'acte du Prophète, non pas en tant que parole.

1-2-10- Le hadith rapporté par ce qu'il y a de plus fiable contredisant ce qui est simplement fiable

الحديث الـمحـفوظ

- Traduction littérale : Le hadith préservé */mahfûz/*

- Etymologie : Le mot /mahfûz/ est un nom de patient de forme simple. Il signifie : ce qui est préservé, conservé ou maintenu.

- Signification technique : Le terme *mahfûz* désigne le hadith rapporté par une personne d'une très grande fiabilité qui contredit la version rapportée par quelqu'un de fiable.

L'exemple n'est autre que les deux hadiths cités dans la catégorie du hadith châdh.

Le hadith *mahfûz* est accepté comme authentique.

1-2-11- Le hadith dont un mot a été modifié par rapport à ce qui a été rapporté par les gens de grande confiance

الحديث مصحف

- Traduction littérale : Le hadith qui a subit une faute de lecture */musahhaf/.*

- Etymologie : Le mot */musahhaf/* est un nom de patient de forme augmentée. Il signifie : une faute de lecture. La faute de lecture entraîne une modification dans la prononciation.

- Signification technique : Le terme *musahhaf* désigne le hadith dont certains mots ont été modifiés vers quelque chose de différent de ce qu'ont rapporté les gens de grande confiance au niveau de la forme et du sens.

L'étude de ce type de hadith constitue un travail énorme, méticuleux et précis. Seuls quelques grands spécialistes, comme ad-Dâruqtnî, ont travaillé sur ce sujet délicat.

Les types de hadiths *musahhaf* :

- 1 Faute au niveau de la chaîne.
- 2 Faute au niveau du texte. Cela peut provenir d'une faute de lecture à cause d'une vue déficiente. Cela peut également provenir d'une faute d'audition à cause d'une ouïe déficiente.

Il faut savoir qu'une seule faute de lecture ne nuit pas à l'intégrité du rapporteur. Mais si cela est fréquent, cela peut constituer une nuisance.

La faute provient du fait que le transmetteur rapporte le hadith en le lisant dans un livre, au lieu de le prendre directement d'un chaykh. Les savants disent : « Les hadiths ne doivent pas être rapportés d'un livre ».

V Ce qui est relatif à la chaîne de transmission

1- Concernant la chaîne

1-1 Le hadith ‘âlî الحديث العالي
1-2 Le hadith nâzil الحديث النازل
1-3 Le hadith musalsal الحديث المسلسل
1-4 le hadith mudradj الحديث المدبج

2- Concernant la transmission

2-1 Le hadith muttafiq et muftariq الحديث المتفق و المفترق
2-2 Le hadith muhmal الحديث المهمل
2-3 Le hadith mubham الحديث المبهم
2-4 Le hadith mu’talif et mukhtalif الحديث المؤتلف و المختلف
2-5 Le hadith mutachâbih الحديث المتشابه

1- Concernant la chaîne

1-1 Le hadith possédant une chaîne dont les rapporteurs sont moins nombreux

الحديث العالي

- Traduction littérale : Le hadith haut */'âliy/*

- Etymologie : Le mot */'âliy/* est un nom d'agent de forme simple. Il signifie : ce qui est haut, élevé ou ce qui possède la grandeur et la noblesse.

- Signification technique : Le terme *'âliy* désigne le hadith avec une chaîne dont les transmetteurs sont peu nombreux par rapport à une autre chaîne…

Les catégories d'élévations :

1) Le fait d'être proche de l'Envoyé d'Allah (prière et salut) par une chaîne valable et nette et qui n'est pas non valable.
2) Le fait d'être proche d'une personnalité du hadith. C'est la catégorie la plus haute.
3) La hauteur par rapport à ce qui est rapporté dans les deux recueils ou dans l'un d'eux, ou dans d'autres recueils que ces deux là. Celle-ci est de quatre sortes.

1. La concordance qui est l'aboutissement au maître d'un des auteurs de recueils autrement que par sa voie, avec un nombre plus petit que s'il avait été rapporté par sa voie.
2. La subdivision, c'est l'aboutissement au maître du maître d'un des auteurs de recueils, autrement que par sa voie, avec un nombre plus petit que s'il avait été rapporté par sa voie.
3. L'équivalence qui est l'égalité du nombre de rapporteurs de la chaîne, d'un rapporteur à un autre, avec la chaîne d'un des auteurs de recueils.
4. La poignée de main. C'est l'égalité du nombre de rapporteurs de la chaîne, d'un rapporteur à un autre, avec la chaîne d'un de ses élèves auteurs de recueils.

4) L'élévation en avançant le décès du rapport.
5) L'élévation en avançant l'audience du hadith de la part d'un chaykh. Celui qui reçoit le hadith en avance est plus élevé que celui qui le reçoit après lui, et ainsi de suite…

1-2 Le hadith avec une chaîne dont les rapporteurs sont plus nombreux

الحـديـث النـازل

- Traduction littérale : Celui qui est descendu /*nâzil*/.

- Etymologie : Le mot /*nâzil/* est un nom d'agent de forme simple. Il signifie : ce qui est descendu, qui s'est installé ou qui s'est abaissé.

- Signification technique : Le terme *nâzil* désigne la chaîne dont les transmetteurs sont plus nombreux par rapport à une autre chaîne. Le fait que ce qui est abaissé est l'opposé de ce qui est élevé, que ce soit dans le sens étymologique que technique. Les différentes catégories de la chaîne abaissée sont au nombre de cinq, et sont l'opposé des catégories de la chaîne élevée.

1-3 Le hadith transmis successivement avec une particularité

الـحـديـث الـمـسـلـسل

- Traduction littérale : Le hadith en chaîne */al-musalsal/*.

- Etymologie : Le mot */al-musalsal/* est un nom de patient (اسم مـفـعـول) d'une racine quadriconsonnantique R {s-l-s-l} (س ل س ل).
Il signifie : la liaison d'une chose à une autre, comme la liaison des perles l'une à l'autre dans un collier.

- Signification technique : Le terme *musalsal* désigne une suite ininterrompue de personnes constituant la chaîne où chaque personne a rencontré l'autre avec une certaine description ou une situation.

- Les différentes sortes de hadith *musalsal* :

- L'association de transmetteurs dans une seule caractéristique.
- L'association de transmetteurs dans une seule situation.
- L'association dans une seule description pour la transmission.

- Le hadith *musalsal* avec les différentes attitudes de transmetteurs :
Les attitudes des transmetteurs sont, soit des dires, soit des actes ou des dires et des actes.

1- Le hadith *musalsal* selon les attitudes verbales des transmetteurs est, par exemple, le hadith Mu'âdh bn Djabal où le Prophète (prière et salut) lui a dit : « Ô Mu'âdh… je t'aime, dis après chaque prière : Mon Dieu, aide-moi à me rappeler de toi, à te remercier et à t'adorer parfaitement ».[1] Il y eut un enchaînement de transmetteurs prononçant la même parole dans leur transmission, que celle adressée par le Prophète à Mu'âdh, et qui est : « Et moi je t'aime, dis… ».

2- Le hadith *musalsal* selon les attitudes factuelles des transmetteurs est, par exemple, le hadith de Abû Hurayra qui dit : Abû al-Qâsim (prière et salut) prit ma main en entrecroisant nos doigts et dit : Allah a créé la terre le samedi ». Il y eut un enchaînement de transmetteurs qui, lorsqu'ils transmettent le hadith, font le geste qu'a fait le Prophète à Abû Hurayra.

3- Le hadith *musalsal* avec des attitudes à la fois gestuelles et verbales des transmetteurs est, par exemple, le hadith de Anas qui dit : « Le Messager d'Allah (prière et salut) a dit : Le serviteur ne trouvera la douceur de la foi que lorsqu'il croira en la prédestination avec son mal et son bien, sa douceur et son amertume. Le Messager d'Allah empoigna sa barbe et dit : Je crois en la prédestination avec son bien et son mal, sa douceur et son amertume »[2].

- Le hadith *musalsal* avec la description des transmetteurs :
La description des transmetteurs est, soit verbale, soit gestuelle :

1- Le hadith *musalsal* avec des descriptions verbales de transmetteurs, par exemple le hadith *musalsal* rapporté avec une lecture de la sourate « Le rang ». Les transmetteurs se sont succédés les uns après les autres où chacun a transmis le hadith en récitant la sourate « Le rang ».

2- Le hadith *musalsal* avec une description gestuelle des transmetteurs est, par exemple, la concordance des noms de transmetteurs, comme dans le hadith où il y a une succession de noms comme Muhammad ou de juriste ou de personnes appelées HuffâZ (ceux qui mémorisent le hadith avec sa chaîne de transmetteurs et leur biographie) ou la concordance de l'origine des transmetteurs, comme ad-Dimachqî, al-Misrî.

- Le hadith *musalsal* avec une description de la transmission :

---

[1] Abû Dawûd
[2] Al-Hâkim

La description de la transmission est soit relative à la manière de transmettre ou à l'époque et au lieu de la transmission.

1. Le hadith *musalsal* avec une manière de transmettre est, par exemple le hadith *musalsal* avec une parole prononcée par tous les transmetteurs, comme : *J'ai entendu,* ou *il nous a informés.*
2. Le hadith *musalsal* avec l'époque de la transmission est, par exemple, le hadith *musalsal* transmis le jour de la fête (al-'id).
3. Le hadith *musalsal* avec le lieu de la transmission est par exemple le hadith *musalsal* transmis successivement avec la réponse d'invocation à celui qui est attaché à un lieu.

1-4 Le hadith transmis par deux personnes égales

الـحـديـث الـمـُـدبـَّـجُ

- Traduction littérale : Le hadith cerné */mudabbadj/.*

- Etymologie : Le mot */mudabbadj/* est un nom de patient de forme simple. Il signifie ce qui est symétrique et qui orne une face. C’est l’exemple des deux joues sur le visage. C’est comme si le hadith *mudabbadj* a été appelé ainsi parce que celui qui transmet et celui à qui il a été transmis sont égaux comme le sont les joues du visage.

- Signification technique : Le terme *mudabbadj* désigne le fait que deux transmetteurs égaux, dans le domaine de la transmission, se rapportant mutuellement des faits. Ce qui fait que chacun d’eux est à la fois élève et maître pour l’autre.

Exemples :

a) Au niveau des Compagnons : La transmission de Aïcha de la part d’Abû Hurayra et la transmission d’Abû Hurayra de la part de Aïcha.

b) Au niveau des disciples de Compagnons (at-tâbi‘în) : La transmission de az-Zuhrî de la part de ‘Umar bn Abd al-‘Azîz et la transmission de ‘Umar bn Abd al-‘Azîz de la part de al-’Awzâ‘î.

c) Au niveau des disciples des disciples de Compagnons (atbâ‘ at-tâbi‘în) : La transmission de Mâlik de la part d’al-’Awzâ‘î, et la transmission d’al-’Awzâ‘î de la part de Malik.

d) Au niveau des disciples des disciples des disciples de compagnon : Ahmad Ibn Hanbal de Alî bn al-Madînî et de Alî de Ibn Hanbal.

2- Concernant la transmission

2- Concernant la transmission

2-1 Le hadith muttafiq et muftariq	الحديث المتفق و المفترق
2-2 Le hadith muhmal	الحديث المهمل
2-3 Le hadith mubham	الحديث المبهم
2-4 Le hadith mu’talif et mukhtalif	الحديث المؤتلف و المختلف
2-5 Le hadith mutachâbih	الحديث المتشابه

2- Concernant la transmission

2-1 Le hadith dont les noms des transmetteurs concordent et dont les personnages diffèrent

الـحـديـث المُـتـَّـفِـق و المُـفـْـتـَـرِق

- Traduction littérale : Le hadith qui concorde */al-muttafiq/* et le hadith qui diffère */al-muftariq/.*

- Etymologie : Le mot */al-muttafiq/* est un nom d'agent de forme augmentée. Il signifie ce qui concorde ou le concordant.

Le mot */al-muftariq/* est un nom d'agent de forme augmentée. Il signifie ce qui diffère ou qui se sépare. Sa signification est l'opposé de celle du nom *al-muttafiq*.

- Signification technique : Le terme *al-muttafiq* désigne la concordance de noms de rapporteurs ainsi que ceux de leurs ascendants ou bien la concordance de leurs noms et de leurs surnoms ou bien la concordance de leurs noms et de leur origine, que ce soit au niveau de la prononciation que de l'écriture, mais dont les personnalités diffèrent. Exemple :

Ibn Salâh a mentionné sept catégories de concordant et de différent, en précisant que derrière ces catégories, il y a d'autres catégories qu'il ne nous est pas nécessaire de citer. Voici en bref les sept catégories :

1) Les personnes différentes dont le nom et celui de leur père concordent et qui est al Khalîl bn Ahmad. Six personnes ont en commun ce nom, et dont la première est le maître de Sibawayhi[1].

2) Les personnes différentes dont les noms, ceux de leurs pères, ceux de leurs grands-pères et voire plus, concordent.

Exemple :

<u>Ahmad</u> <u>bn Dja'far</u> bn <u>Hamdân</u>

<u>Ahmad</u>	<u>bn Dja'far</u>	bn <u>Hamdân</u>
Nom du transmetteur	De son père	De son grand-père

Quatre personnes ont porté ce nom à la même époque.

3) Les personnes dont les surnoms et l'origine concordent. Exemple :

<u>Abû Umrân</u>	<u>Al-Djuwaynî</u>
Nom du transmetteur	Son origine

Il y a deux personnes qui portent ce nom.

4) Voici l'inverse de la catégorie précédente.

<u>Salîh</u>	<u>Bn abî Salîh</u>
Nom du transmetteur	Surnom du père

5) Les personnes différentes dont les noms ceux de leur père et leur origine concordent.

Exemple :

[1] Al-Khalîl bn Ahmad (m.175 H) est l'un des grands génies de la communauté arabo-musulmane. Il maîtrisait diverses sciences, notamment celle de la langue arabe. Il enseigna la grammaire à de grandes personnalités dont Sibawayhi (m.180 H) qui, au départ, était formé dans les sciences du hadith.

Muhammad	Bn Abdullah	Al-’Ansârî
Nom du transmetteur	Nom de son père	Son origine

6) Il y a le cas où un nom ou une origine en particulier, concorde. Ce qui entraîne une complication du fait que l’on cite la personne qu’avec cela, et l’on se tait.

Exemple : Le dire d’un rapporteur : Il nous est rapporté par Himad, puis il se tait. Ou bien : Il nous est rapporté par Abdullah, puis se tait. Ou bien : il nous est rapporté par Abû Hamza, puis se tait. Il faut nécessairement tous les connaître et la distinction entre eux se fait par la connaissance de ceux qui leur ont transmis le hadith.

7) Ce qui concorde au niveau de l’origine.

Exemple :

Al-’Amilî et *Al-’Amilî*.

- Le premier est une relation à ’Amilî Tarbustan.
- Le second est une relation à ’Amilî Djayhûn.

C’est également le cas pour al-Hanafî et al-Hanafî.

- Le premier est une affiliation au Banî Hanîfa.
- Le second est une adhésion d’Abû Hanîfa.

2-2 Le hadith dont deux des rapporteurs portent un nom identique

الـحـديـث الـمـهـمـل

Traduction littérale : Le hadith délaissé */muHmal/*

- Etymologie : Le mot */muhmal/* est un nom de patient de forme augmentée. Il signifie : ce qui est délaissé ou négligé.

- Signification technique : Le terme *muHmal* désigne le hadith dont le transmetteur rapporte de deux chaykhs qui possèdent des noms identiques cités parfois avec le nom de leur père.

Le transmetteur ne montre pas ce qui particularise l'un de l'autre.
Exemples :
Lorsqu'il y a deux personnes de confiance :
C'est le cas d'un hadith rapporté par al-Bukhârî, de Ahmad, de Ibn Wahb…
Ahmad est soit Ahmad bn Sâlih ou Ahmad bn 'Issâ. Tous deux sont de grande fiabilité.
Cela dit, lorsqu'une des deux personnes est de grande fiabilité et l'autre faible :
C'est le cas pour nom « Sulaymân bn Dâwûd ».
Si Sulaymân bn Dâwûd est al-Khawlânî, c'est une personne de grande confiance. Si c'est al-Yamâmî, c'est une personne faible.

2-3 Le hadith dont un nom de transmetteur est confus

الـحـديـث الـمـبـهـم

- Traduction littérale : Ce qui est vague ou confus */al-mubham/*.

- Etymologie : Le mot */mubham/* est un nom de patient de forme augmentée. Il signifie : ce qui n'est pas clair, confus et vague.

- Signification technique : Le terme *mubham* désigne le hadith dont la chaîne ou le texte comprend un nom de transmetteur ou une personne qui n'a aucun lien avec la transmission du hadith qui serait vague. Ibn Salâh le divise en quatre catégories, qui sont :

1) Un homme ou une femme. C'est le cas du hadith d'Ibn 'Abbâs où un homme dit : « Ô Messager d'Allah… Le pèlerinage, c'est tous les ans ? » Cet homme est al-'Aqra 'bn Habis.

2) Le fils et la fille auxquels sont joints le frère, la sœur, le fils du frère, le fils de la sœur, la fille du frère, la fille de la sœur, comme dans le hadith d'Um 'UTaya lors du lavage de la fille du Prophète (prière et salut) avec de l'eau et du lotus, et qui n'est autre que Zaynab (qu'Allah l'agréé).

3) L'oncle et la tante paternels auxquels sont joints l'oncle et la tante maternels, leurs fils et leurs filles, etc. C'est le cas du hadith de Râfi' bn Khadidj, de son oncle paternel, et qui concerne l'interdiction de cultiver une terre moyennant un partie des produits (المـخابرة). Le nom de son oncle paternel est Zuhayr bn Râfi'. C'est le cas du hadith de la tante paternelle de Djâbir, qui a pleuré son père, lorsqu'il fût tué le jour d'UHud. Le nom de sa tante paternelle est Fatima bint 'Amr.

4) L'époux et l'épouse. C'est le cas du hadith des deux recueils authentiques concernant la mort de l'époux de Sukkayna. Le nom de son mari est Sa'd bn Khawla. C'est le cas également du hadith de l'épouse de Abd ar-Rahmân bn az-Zubayr qui était sous la tutelle d'al-QurZî. Celui-ci la répudia. Son nom est Tamîma bint Wahb.

2-4 Le hadith dont les mots concordent au niveau de l'écriture et dont la forme diffère au niveau de la prononciation

الـحـديـث الـمـُؤْتَـلِـف و الـمـخـتـلـف

- Traduction littérale : Ce qui s'accorde */al mu'talif/.*

Ce qui se désaccorde */al-mukhtalif/.*

- Etymologie : Le mot */mu'talif/* est un nom d'agent de forme augmentée. Il signifie : ce qui est lié, joint, réuni, rassemblé.

Le mot */mukhtalif/* est un nom d'agent de forme augmentée. Il signifie : ce qui est séparé, dissocié ou divisé. *Mukhtalif* est l'opposé de *mu'talif*.

- Significaition technique : Les termes *mu'talif* et *mukhtalif* désignent le hadith dont les mots ont une même écriture et une prononciation différente. Autrement dit, les noms et les surnoms concordent au niveau de l'écriture, et diffèrent au niveau de la prononciation.

Ibn Salâh divise ce type de hadith en deux catégories selon la précision :

1) <u>En général</u>

Exemple : sallâm (سلاّم) et salâm (سلام)
Le premier nom est pourvu d'une *chedda*, et le deuxième en est dépourvu.

2) <u>En particulier</u>

C'est ce que l'on trouve dans les deux recueils authentiques (Bukhârî et Muslim), voire même dans les deux recueils authentiques et le *Muwatta* de l'imam Malik.

Exemple :

Bachchâr, alors l’ensemble de ce l’on trouve dans *Les deux recueils authentiques* est « Yasâr » qui n’est autre que le père de Bandar Muhammad bn Bachchâr.

2-5 Le hadith dont les noms de transmetteurs peuvent avoir des ressemblances

الـحـديـث الـمـتـشـابـه

- Traduction littérale : Le hadith similaire */mutachâbih/.*

- Etymologie : Le mot */mutachâbih/* est un nom d'agent de forme augmentée. Il signifie : ce qui est similaire, semblable ou identique.

- Signification technique : Le terme *mutachâbih* désigne le hadith dont les noms de transmetteurs sont identiques au niveau de la prononciation et de l'écriture et dont les noms de leurs pères diffèrent au niveau de la prononciation et de l'écriture ou même l'inverse.

Exemples :

Muhammad bn 'Uqayl (مُـحـمَّـد بن عـُقـَيْـل)

Muhammad bn 'Aqîl (مُـحـمَّـد بن عـَقـَيْـل)

Dans les deux exemples, ci-dessus, les noms des rapporteurs (Muhammad) sont identiques, tandis que les noms de leurs pères diffèrent au niveau des voyelles.

Autres exemples :

Churayj bn an-Nu'mân (شـُرَيْـج بن النـُّـعْـمـان)

Suraydj bn an-Nu'mân (سـُرَيـْـج بن الـنّـُـعـمـان)

Les noms des deux rapporteurs, ci dessus, diffèrent au niveau de la prononciation et de l'écriture, tandis que les noms de leurs pères (an-Nu'mân) sont identiques.

FIN du livre.